



DOSSIER

L'immobilier au service du projet éducatif



**APPEL
À CONTRIBUTION**

Vous pouvez nous adresser
votre article sur tout sujet
à
contact@synadic.fr

Édito	
■ Bertrand VAN NEDERVELDE	2
Dossier: L'immobilier au service du projet éducatif	
■ Comment installer les enseignements scolaires de demain... – Hugo LE RUZ	4
■ Sans classe et sans cloison – Aurélie SOBOCINSKI	10
■ L'architecture au service du projet d'établissement – Jérôme APACK	13
■ L'immobilier scolaire au service du projet éducatif – Aurélie de SAINT-EXUPÉRY	17
■ La chapelle des Bleuets retrouve sa vocation – Luc JOLY	20
■ Que faire de la chapelle dans un ensemble scolaire ? – Jean-Jacques BLANCHET	22
Chef d'établissement	
■ La santé mentale au cœur des préoccupations – Bruno RISPAL	26
■ École inclusive – Bruno RISPAL, avec AEF Info	28
■ De l'importance d'avoir son carnet – Bruno RISPAL	30
■ École maîtrisienne NDSF – Hugo GUTIERREZ	31
Pédagogie	
■ L'institution NDSF : une institution à vocation européenne – Magali NORMAL	35
■ Veille pédagogique	37
Grand entretien	
■ Dom Jean PATEAU, abbé de Notre-Dame de Fontgombault – <i>entretien par Bruno RISPAL</i>	39
Billet d'humeur	
■ L'écho des savanes scolaires ou le monde d'Anne-Sophie – Anne-Sophie Houppas	44
Évangéducation	
■ "Savoir être avec" - La posture de l'APS dans le sillage du Nouveau DPC – Raphaël THOMASSIN	46
■ Le quotidien (re)traité – Patrick BARON	58
Le Synadic à votre service	
■ Recette : Blanquette de veau facile	60

Édito

Chers collègues,

Une année se termine, une autre débute. Les jours passent et les interrogations demeurent face à ce virus dont nous peinons à nous défaire. Et pourtant, mois après mois, nous tenons la barre, slalomant entre les écueils qui se dressent, les uns après les autres – parfois en même temps – sur notre route.

Les douze mois qui se présentent à nous seront rythmés par des moments que nous connaissons bien : préparation de rentrée, gestion du mouvement des maîtres, recrutements, réunions de CSE, visites de tutelle... La liste pourrait s'allonger presque à l'infini.

Quelques nouveautés sont aussi à l'ordre du jour, et non des moindres, telles que l'évaluation des établissements ou la nouvelle convention collective. Ces chantiers vont, aussi, mobiliser les chefs d'établissement alors même que le paysage est loin d'avoir retrouvé une grande stabilité.

Pourtant, il est de tradition en ces jours de formuler des vœux de bonne année.

La santé est incontournable, tant elle est importante, aussi bien pour nos proches que nos équipes ou nous-mêmes. N'oublions pas de prendre soin de nous ; c'est à ce prix que nous pourrions prendre efficacement soin des autres, jeunes qui nous sont confiés ou communautés éducatives. Souvenons-nous aussi, après avoir dépensé beaucoup d'énergie à nous occuper des familles présentes dans l'établissement, que nous en avons une qui nous attend à la maison et qui compte sur nous.

Le bonheur est assez classique, également, à souhaiter. Même s'il est plus difficile de le définir avec précision. Nous n'en avons certainement pas tous la même vision. Ce qui ne nous empêche pas d'être heureux, je l'espère et le souhaite de tout cœur à chacun de vous.

Vous le comprenez, je ne serai pas un devin pour vous annoncer avec précision de quoi seront

faites les journées de 2022 mais je forme des vœux, très sincères, croyez-le bien, pour que nous puissions tous vivre de beaux moments, personnels comme professionnels. Sur ce dernier point, votre organisation professionnelle continuera à vous accompagner, avec tout le dynamisme dont les conseillers sont capables. Ces vœux, j'aurai l'occasion de les personnaliser et de les développer lors de notre Rencontre Annuelle de fin janvier, moment très important pour la vie du Synadic, d'autant que nous vous y proposerons une modification de nos statuts.

Lors de cette année qui commence, peut-être allez-vous lancer des projets immobiliers d'envergure. Dans ce cas, le dossier central de ce Bulletin est fait pour vous. Et même si vous ne prévoyez pas de grands travaux, il est toujours bon de prendre un peu de hauteur pour se demander en quoi nos bâtiments, dans toutes leurs dimensions, sont au service du projet éducatif qui les fonde. À cet égard, les témoignages et analyses que vous allez lire devraient pouvoir vous éclairer.

Quels points communs trouver entre une chapelle, une salle de sport, un labo de technologie ou du mobilier adapté ? Probablement sont-ils à chercher dans la finalité de ces locaux ou équipements, dans notre dévouement de chaque instant pour accueillir et faire grandir en humanité ces jeunes qui nous sont confiés pour un temps.

Il me revient à l'esprit ce Serment de Socrate, prêté en Belgique par tout nouvel enseignant prenant ses fonctions : « *Je m'engage à mettre toutes mes forces et toute ma compétence au service de l'éducation de chacun des élèves qui me sera confié* ». N'est-ce pas un beau programme pour 2022 ?

Bertrand VAN NEDERVELDE,
Président du Synadic



Dossier



L'immobilier au service du projet éducatif

Comment installer les **enseignements scolaires de demain** dans des établissements au patrimoine historique remarquable ?

L'agence d'architecture Opus Project collabore avec l'institution Notre-Dame Saint-François d'Évreux dans l'Eure depuis 2017, date charnière de son histoire.

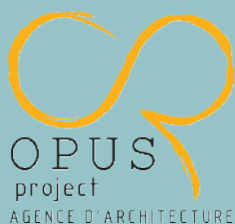
Les établissements Notre-Dame et Saint François sont en 2017 en pleine fusion et des choix stratégiques doivent être faits sur l'architecture de l'institution.

L'institution accueille alors une école primaire, un collège, un lycée général, technologique et professionnel.

Sur ce projet, l'agence Opus Project accompagne la direction de l'établissement et l'Ogec dans ces choix en leur proposant plusieurs scénarios répondant au mieux aux besoins émis. Entre autres, les enjeux sont importants et les délais sont très courts pour finaliser la mise en œuvre spatiale de cette fusion.

Le projet pluriannuel de l'établissement est né d'un travail d'équipe entre la maîtrise d'ouvrage (l'Ogec et la direction) et le maître d'œuvre (l'agence d'architecture). Depuis 2018, un travail de programmation complet permet ainsi de réaliser tous les ans des travaux hiérarchisés en fonction des besoins de l'établissement. Ceux-ci sont autant réglementaires, avec de grosses mises aux normes liées à la sécurité, que programmatiques, lorsque cela concerne la réhabilitation des espaces pédagogiques.

Un projet de construction est avant tout un projet d'équipe, un projet de confiance, un projet qui



Opus Project est née en 2017 de la volonté de créer une agence d'architecture plus proche de ses clients, qui saurait les écouter et les conseiller quel que soit leur projet. En mettant l'humain, la communication et la coopération au centre de ses préoccupations, Opus Project espère ainsi donner entière satisfaction au maître d'ouvrage en lui apportant un espace pensé spécifiquement pour ses besoins et ceux de l'ouvrage.

OPUS project réalise des projets d'architecture en milieu scolaire avec, depuis sa création, une vingtaine de projets menés à bien et en cours tout en œuvrant pour l'avenir en privilégiant les méthodes et matériaux les moins nocifs pour l'environnement.

respecte le passé d'un établissement pour mieux dessiner son futur et c'est dans cette optique qu'une équipe de femmes et d'hommes a porté ce défi afin de lui donner corps. Aujourd'hui, les établissements de Notre-Dame et de Saint François sont sereinement fusionnés et de nouveaux projets d'évolution pédagogiques sont ainsi rendus possibles.

Établir une programmation pérenne dans l'urgence ?

L'agence a élaboré le programme du projet de construction en écoutant attentivement l'établissement. Au-delà des échanges et du dialogue avec les usagers, l'agence Opus Project a observé et étudié la vie se déroulant dans les deux établissements à différentes heures du jour, autant chez les petits que chez les grands, tant dans les flux des entrées que dans les flux du repas au self.

L'agence a eu à cœur de prendre en compte chaque usager et son point de vue spécifique, que ce soit pour les élèves ou celui du personnel Ogec en charge de la maintenance.



Aussi, Opus Project a pour habitude de questionner l'établissement sur son projet pédagogique pour l'intégrer au cœur même du programme architectural.

C'est ainsi que l'architecture de l'institution est vouée à contribuer pleinement à l'épanouissement de chaque élève en en faisant une institution ouverte et accueillante où les espaces forment des lieux sécuritaires pour les élèves.

L'architecte œuvre à des projets que les utilisateurs s'approprient. Les projets sont construits pour, mais aussi avec eux. Un plan pluriannuel doit être établi. Il est mis à jour tous les ans, en fonction de l'évolution des besoins particuliers et des capacités.

Ces lieux de vie participent dès lors à l'accompagnement de leur développement, de leur confiance en soi et de leur savoir être. C'est dans ce sens et afin d'élaborer des lieux où les élèves se sentent soutenus dans leurs forces mais aussi dans leurs fragilités qu'Opus Project agit.

Pour débiter, le bilan des besoins présents et futurs a été établi. En cohérence avec ses besoins, des outils ont été donnés à l'équipe de maîtrise d'ouvrage pour les aider à se projeter dans le futur. Le programme est ainsi chiffré et phasé précisément.

Dans le même but, des comités de direction sont organisés régulièrement entre maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre pour ajuster le programme et ainsi s'assurer qu'il est toujours le plus pertinent.

Comment mettre en conformité Établissement Receptif du Public un bâti ancien ?

Parmi les scénarios établis par l'agence Opus Project, la maîtrise d'ouvrage a retenu le défi audacieux de réunir sur le site de Saint François de Sale les deux établissements.

Ce site présente en effet un fort potentiel grâce à ses bâtiments majestueux, sa grande surface et son parc arboré surplombant la ville à quelques pas de la gare.

Toutefois, pour permettre à ce patrimoine d'accueillir à nouveau des effectifs conséquents,

L'Institution Notre-Dame Saint-François à Evreux en projets



École Notre-Dame entrée	École Notre-Dame école primaire et maternelle	Aile St-Dominique collège lycée	Aile St-Joseph collège lycée BTS	Bâtiment Sciences collège lycée	Aile St-Ignace collège lycée BTS	Chapelle	Internat collège lycée	Gymnase
--	--	--	---	--	---	-----------------	---------------------------------------	----------------



Période 2018

Mise en sécurité, aménagement de l'accueil public, élève et du pôle CPE, rénovations de classes et espaces communs...

Montant travaux+honoraires : 1,2 M €



Période 2019

Création de la nouvelle école primaire et maternelle, aménagement de l'entrée, renforts structurels, rénovation du dojo...

Montant travaux+honoraires : 2,6 M €



Période 2020-21

Aménagement du pôle BTS, rénovation des vestiaires et sanitaires, rénovation de la chapelle...

Montant travaux+honoraires : 840 k €



Période 2022-25

Aménagement du 2ème étage de l'aile Saint-Ignace en classes lycée, extension du réfectoire, réhabilitation du gymnase, rénovation de la salle de conférence, rénovation de l'internat...

Montant estimatif travaux : 2 M €

un lourd travail de mise aux normes de sécurité était à mettre en œuvre dans l'urgence.

L'équipe d'architectes, accompagnée d'un coordinateur SSI, a donc pris contact avec les pompiers pour en faire un partenaire de premier plan sur ce projet. Celui-ci a alors demandé un schéma directeur de sécurité et un engagement calendaire de l'établissement afin de mettre les locaux aux normes année après année.



La catégorie de l'établissement et ses effectifs ont dès lors été progressivement ajustés. En premier lieu, et avant l'arrivée des élèves en septembre 2018, 1 200 000 € ont été investis pour réaménager les entrées du bâtiment principal, changer la centrale SSI et faire la réfection des pièces vétustes. Des niveaux ont été fermés au public car leur réhabilitation était alors trop lourde, cela avant d'être ouverts année après année, une fois les mises en conformité effectuées.

Le deuxième sujet réglementaire concernait la mise en accessibilité PMR suivant l'engagement pris au travers de l'ADAP. L'idée était de trouver un scénario de mise en accessibilité fonctionnel, respectueux des qualités et particularités de l'architecture existante et qui ne soit pas une simple somme de non-conformités à corriger. L'essentiel des travaux a été d'effectuer l'installation d'un élévateur à l'entrée du bâtiment principal, de mettre aux normes les escaliers du site et améliorer les circulations extérieures.

Comment valoriser le patrimoine de l'établissement et dessiner les espaces pédagogiques du futur ?

L'institution Saint François de Sales a ouvert ses portes le 9 novembre 1872 et celles de l'école Notre-Dame en 1922. Les bâtiments ont donc été

conçus en rapport avec la pédagogie et les effectifs de cette époque. Les bâtiments d'alors, construits dans l'urgence de l'après-guerre, suivent un plan de construction simple et efficace lorsqu'il s'agit de dispenser un enseignement frontal. Les salles de classe sont ainsi identiques et desservies par de longs couloirs.

Tout l'enjeu du projet de fusion réside de ce fait en l'appropriation de cette histoire tout en y intégrant le nouveau projet pédagogique de l'établissement. Le rôle de l'architecte est alors de se questionner sur l'architecture de l'école de demain. Si personne ne peut dire avec précision de quoi sera faite celle-ci, il apparaît certain qu'elle se devra d'être évolutive et constituée d'espaces où chacun pourra y trouver sa place. Les espaces devront donc être souples pour s'adapter aux changements futurs.

Afin de mettre en œuvre les travaux de rénovation et d'adaptation des bâtiments, l'agence Opus Project a fait faire des diagnostics techniques et structurels des bâtiments sans oublier que pour bâtir et maîtriser un chantier, il est essentiel d'avoir une connaissance approfondie des logiques de construction de l'époque et des différentes interventions effectuées sur les bâtiments qui ont suivi.

Le projet a repris possession de bâtiments et d'ailes inutilisées. La nouvelle école du site a été conçue et construite en moins d'un an en réhabilitation et en extension d'un ancien bâtiment de collège désaffecté.



Grâce à cette dynamique, un second souffle a été donné à ce bâtiment bénéficiant ainsi d'une remise en valeur. L'extension suit la logique générale du site avec de grandes ailes au cœur desquelles se dessinent des espaces de cours protégés. Les

volumes intérieurs sont spacieux et adaptés à la pédagogie actuelle. L'extension abrite une salle d'évolution, une garderie, une infirmerie et les bureaux d'accueil.

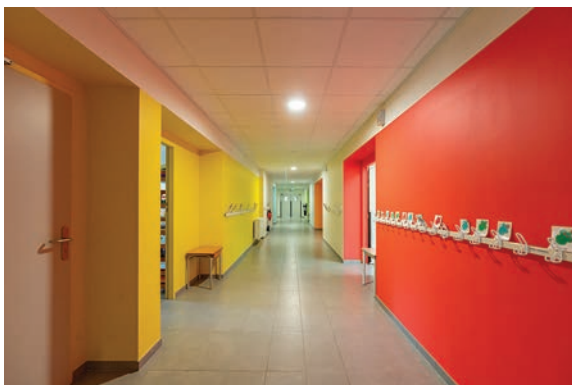
L'internat historique a été totalement réaménagé, les circulations ont été déplacées le long de la façade afin d'apporter un ensoleillement constant et pour créer de beaux volumes d'enseignement tels qu'un plateau de 1300 m² consacré à l'enseignement supérieur des filières BTS avec des salles d'enseignements de 75 m² ainsi qu'un second plateau de 750 m² aménagé en 8 grandes salles de classe de 65 m².

Chaque aile de l'ensemble accueille de façon naturelle un pôle du collège au lycée. Au cœur de ces pôles, les accès ont été réhabilités pour être accessibles à tous, fonctionnels et visibles.

L'adaptation de ces bâtiments anciens aux nouveaux besoins les rend pérennes et appropriés dans le temps. Les projets réalisés sont plus complexes à mettre en œuvre qu'un projet neuf mais le résultat obtenu est sans égal. Les locaux réhabilités héritent dès lors d'une âme toute particulière et s'ancrent dans le présent tout en étant préparés pour des adaptations futures.

Comment dessiner un projet tourné vers la nature et vers l'écologie intégrale ?

Le projet réalisé est écologique puisqu'il s'est réalisé sur les bâtiments existants. En choisissant de réhabiliter plutôt que de construire entièrement à neuf, l'occasion a été donnée de préserver les espaces naturels, de limiter l'imperméabilisation des sols, de valoriser et de réhabiliter le patrimoine déjà très riche de l'établissement.



Tous les usagers du site profitent pleinement du parc arboré. La nature au cœur des établissements apporte un bien-être incomparable aux usagers de l'institution Notre-Dame Saint François tout en améliorant la qualité d'apprentissage des élèves à qui est offerte la possibilité de faire cours à même le parc.

Les projets réalisés sont plus complexes à mettre en œuvre qu'un projet neuf mais le résultat obtenu est sans égal.

Le projet de fusion s'est fait dans l'urgence avec l'objectif premier de réhabiliter les lieux dans un budget et un calendrier serrés. Aujourd'hui, l'établissement se développe, notamment via de nouvelles filières dans l'enseignement supérieur et une maîtrise.

Ce développement constant permet à l'établissement d'intégrer avec plus de vigueur l'écologie intégrale dans son quotidien et dans ses projets de construction.

Les années à venir vont être un laboratoire de recherche et d'expérimentation pour la nouvelle architecture. Il nous sera en effet possible d'apprendre à construire en toute conscience nos projets grâce à l'utilisation de matériaux biosourcés, de matériaux recyclés et de matériaux réemployés.

Les quantités de déchets produits par chantier seront moindres et les matériaux de démolition seront des ressources de demain. Nous allons dès lors apprendre à consommer moins d'énergie et à faire des projets de construction plus frugale. Les cours d'enrobés tireront leur révérence pour laisser la place aux cours végétalisées et leurs îlots de fraîcheur. Cet apprentissage pour faire évoluer nos pratiques participera à la reconnexion des écoles à la nature et au vivant, tout en s'adaptant aux nouvelles pratiques éducatives.

Chaque projet de construction est unique et repose avant tout sur des échanges humains dans le respect de chacun et la confiance. Pour réussir chaque projet, les maîtres d'œuvre et les maîtres d'ouvrage osent avec talent, travail et ténacité.



Nous sommes tous passés par les bancs d'une école qui aura marqué notre vie et notre être.

À l'institution Notre-Dame Saint François, tous les partenaires ont osé relever ce défi avec succès. L'équipe d'Opus Project souhaite à tous les élèves, les enseignants, le personnel de l'établissement et aux familles de trouver la place qu'ils méritent dans ces lieux de vie et de savoir.

Hugo LE RUZ



Sans classe et sans cloison

Le tout nouveau collège Saint-Jacques-de-Compostelle de Poitiers (Vienne) fait rêver! Imaginé en même temps que son projet pédagogique, il induit une autre façon d'enseigner. Visite guidée dans un espace apprenant mobile et modulaire.

Les 80 collégiens de 6^e sont tous là, concentrés, pour commencer leur journée avec un temps de sophrologie. Assis devant la baie vitrée sur des chaises à roulettes ou sur l'estrade aux casiers multicolores, les élèves se laissent guider par la voix douce de leur enseignante d'anglais. Poufs, tables en îlots, tableaux blancs et tablettes à disposition... Exit la salle de classe avec les élèves coincés derrière leurs tables !

Dans les locaux flambant neufs du collège Saint-Jacques-de-Compostelle de Poitiers (Vienne) - 3 500 m² livrés en mars dernier, à la périphérie Est de la ville, dans le prolongement du lycée technologique et professionnel éponyme -, l'équipe pédagogique et éducative a décidé d'écrire une histoire hors normes : celle d'un collège sans classe, sans emploi du temps et sans notes. Avec l'appui de l'Ogec (Organisme de gestion de l'enseignement catholique) en capacité de financer un nouveau projet (6,8 millions d'euros au total) et une étude attestant d'un besoin de scolarisation important auprès du rectorat dans les deux quartiers populaires à proximité, les feux étaient au vert pour se lancer.

Dès le départ de cet impressionnant chantier, « les lieux ont été réfléchis en même temps que le projet pédagogique afin que ce dernier puisse trouver toute son expression. Notre volonté était de faire du cadre un élément facilitateur du projet », indique Myriam GIRET, la chef d'établissement.

Chaque intuition portée par l'équipe trouve sa traduction spatiale. Au souhait de faciliter



l'autonomie et l'engagement des élèves en leur donnant un choix possible dans leurs apprentissages, répond la modularité des espaces et du mobilier. « *Les jeunes qui nous sont confiés ne sont plus statiques. S'ils s'ennuient, ils le montrent. Ici tout peut bouger, y compris la façon d'enseigner. L'enjeu est de leur permettre d'aller chercher ce dont ils ont besoin, de les mettre en mouvement pour ne pas perdre la motivation* », souligne Alcina FERREIRA, professeur d'espagnol.

Immense verrière et jardin zen

Concrètement, les collégiens sont en temps de travail individuel le matin et en groupe projets l'après-midi avec des compétences à acquérir par période de quinze jours. Plus de cours magistral donc... et plus de cloisons, ou presque ! L'espace des 6^e (qui réunit trois classes), comme celui des

5^e, qui partageront l'an prochain la même aile du bâtiment (une autre est prévue pour les 4^e et 3^e) inclut une grande salle de 120 m² avec des coins « matières » (mathématiques, histoire-géo, français...) et une petite salle de 60 m² juste en face, dédiée aux langues.

Autour, des espaces plus réduits permettent de s'isoler pour les évaluations ou les projets en petits groupes. « *La banalisation des espaces, dans le monde de l'enseignement en particulier - où l'on peut faire ce que l'on veut dans un cadre apaisé et sécurisé - est la clé aujourd'hui de la durabilité et de l'évolutivité* », fait valoir Alain CHAMBON, l'architecte du projet et du lycée, il y a vingt ans déjà. Portes grandes ouvertes, enseignants et élèves peuvent évoluer entre les différents lieux. « *Cette liberté de mouvement, y compris dans les salles spécialisées (arts plastiques, musique, sport, ndlr) où tout est aussi modulable, est source d'apprentissage de soi* », souligne Laëtitia QUENEAU, adjointe au collège et responsable pédagogique. « *L'important, c'est que chacun choisisse une place sans qu'elle ne lui soit imposée* », confirme Virginie MARSAUDON, l'enseignante de musique.

**Chaque intuition portée
par l'équipe trouve
sa traduction spatiale.
Au souhait de faciliter
l'autonomie et l'engagement
des élèves en leur donnant
un choix possible
dans leurs apprentissages,
répond la modularité
des espaces et du mobilier.**

Le collège propose aussi des lieux de vie partagés, « *pour passer du temps ensemble, se poser, échanger, construire, fraterniser...* » précise Myriam GIRET. La « place », grande verrière chauffée de 600 m², située au cœur du nouveau collège, dans le prolongement des foyers, avec ses tables et chaises, sa mezzanine à l'étage et ses canapés, en est la traduction la plus spectaculaire. Les élèves ont été impressionnés lors de leur première semaine d'appropriation des lieux, juste





avant la journée portes ouvertes qu'ils ont animée. « On se croirait dans une université ! », s'est exclamé l'un d'eux. Inspirée de la « rue » qui traverse le lycée, très appréciée et respectée des lycéens, la « place » ouvre sur un jardin zen qui sera bientôt partagé ainsi qu'un lieu à l'étage pour la pastorale, appelé « halte jacquaire », en référence au saint patron du collège. Dans la grande salle des 6^e, un « coin laïcité », proposant des revues, fait aussi place aux différentes religions comme à ceux qui n'en ont pas, et à de possibles discussions.

Du face-à-face au côte à côte

Toutes ces conditions réunies, il reste à « expérimenter » les lieux au sens scientifique du terme, « en osant des choses même sans en connaître le résultat », relève Myriam GIRET.

Le pari est ambitieux, de l'ordre d'un changement de posture. Du côté des élèves d'abord, à qui il revient d'organiser leur programme et de prendre part à la gestion des espaces pour garder le collège aussi beau et accueillant que le lycée. Un tri des déchets et la création d'un compost se mettent déjà en place, impulsés par l'équipe de vie scolaire.

Du côté des enseignants, le déplacement est de taille aussi. « Ce qui est au centre, c'est le passage du face-à-face au côte à côte, davantage à l'écoute des besoins des élèves, dans la modularisation des situations d'apprentissage ! », pointe Constance LALU-HENRY, professeur d'histoire-géographie, venue enseigner au collège pour participer au projet.

Un fonctionnement à la fois exigeant et riche, « plus fatigant mais moins enfermant qu'en classe normale. Les élèves nous sollicitent beaucoup et il y a moins de routine », apprécie Catherine LARROUY, enseignante d'anglais.

« S'ils parlent pendant les activités, c'est qu'ils s'entraident, qu'ils ont besoin d'échanger. Je les sens beaucoup plus disponibles et investis aussi. Un signe qui ne trompe pas : ils viennent demander leur évaluation ! », se réjouit Bertrand CAPILLON, enseignant de mathématiques au collège et au lycée. Pour les aider, la direction du collège a fait le pari de l'intelligence collective. « On est partis d'un noyau d'enseignants volontaires du lycée qui, à partir d'observations et de visites (en école, collège, lycée, en France et en Espagne), nous ont permis de converger vers le même projet », explique Laëtitia QUENEAU.



Pour l'ensemble de l'équipe, constituée à la rentrée dernière, une visite de chantier et plusieurs journées pédagogiques jalonnent l'année. « Ce qui est à travailler ensemble relève moins d'une question de formation que de lâcher prise, de relecture, d'analyse de pratiques et d'une confiance accordée a priori à chaque élève. Si on bloque tout avec des règles, on va mieux maîtriser le groupe mais est-ce qu'on l'aura éduqué ? », interroge Myriam GIRET. Pour favoriser cette expérience collective, un passage couvert a été aménagé entre le collège et le lycée, et une salle des personnels mutualisée va être créée à mi-chemin entre les deux sites. C'est là que s'installera en mai l'administration de l'ensemble scolaire. « Ce que l'on veut vivre aujourd'hui, c'est un espace de responsabilité en partage », conclut la chef d'établissement.

Aurélié SOBOCINSKI

Paru dans ECA N° 390 avril - mai 2019

L'architecture au service du projet d'établissement

Nous pratiquons tous quotidiennement l'Architecture comme Monsieur Jourdain faisait de la prose. L'Architecture nous entoure, nous accompagne tout au long de nos vies à commencer par nos premiers pas à l'école, tellement déterminants pour la qualité des souvenirs qu'elle nous en laisse. Les différents confinements que nous venons de vivre nous ont aussi montré que la conception architecturale était fondamentale, notamment dans le logement, pour que toute une famille puisse y vivre et y travailler sereinement.

Pour bien comprendre le propos qui va suivre, il faut considérer que l'Architecture n'est pas qu'une affaire esthétique. Elle doit aussi régler bien des contraintes en les synthétisant, qu'elles soient liées au site, à un climat spécifique, à la technique (structure, réseaux de fluides, préexistences éventuelles), au confort (thermique et énergétique) et aux réglementations, en les rendant aimables pour les utilisateurs.

Mais le premier devoir de l'Architecture est de régler les questions d'usages, spécifiques à chaque situation – ici celles liées au projet d'établissement – et de faire en sorte que toutes les autres contraintes soient naturellement à son service dans une forme d'évidence.

Un projet d'établissement définit les conditions dans lesquelles les programmes éducatifs nationaux sont mis en œuvre. Au fil du temps, ils peuvent évoluer et l'Architecture doit autoriser cela sans engager de lourds travaux aux conséquences financières souvent très impactantes dans le fonctionnement d'un établissement.

Ainsi, les espaces pédagogiques sont aujourd'hui appréhendés avec une certaine neutralité pour qu'ils soient interchangeables. Ils sont aussi pensés avec un potentiel de réversibilité, notamment au niveau du cloisonnement intérieur qui doit pouvoir être

aisément modifiable. Cette question implique une réflexion sur les structures porteuses et notamment les planchers. Nous utilisons de plus en plus des planchers de grandes portées, plus encombrants



en épaisseur, mais qui autorisent cette flexibilité spatiale car aucun mur intermédiaire n'est porteur et ne gêne la modification du cloisonnement.

Les hauteurs de plancher à plancher doivent aussi être définies pour autoriser des modifications techniques comme le passage de nouveaux réseaux en fonction de l'évolution de la nature des espaces pédagogiques.

Le projet pédagogique implique donc une réflexion sur la dimension et les proportions des locaux dédiés à l'enseignement mais aussi sur les autres espaces d'un établissement tels que les circulations, les espaces de transition et les espaces extérieurs qu'ils soient au contact de l'espace public ou non, car tous ces lieux, plus informels, contribuent à véhiculer les valeurs d'un établissement, auprès du public mais surtout auprès des utilisateurs. Nous parlons ici de tous les espaces non qualifiés des programmes de construction, qui sont généralement seulement évoqués à travers un ratio de surface utile par rapport à une surface totale construite, ce qui ne définit nullement leurs qualités spatiales. Pourtant, ces espaces sont tout aussi importants pour le bien-être des utilisateurs que les espaces pédagogiques eux-mêmes, surtout s'ils permettent des rencontres et des discussions pédagogiques informelles dans des conditions agréables dont tout être social a besoin.



Il est ainsi avéré qu'un élargissement de circulation éclairé naturellement, muni d'assises et judicieusement positionné dans le parcours des uns et des autres sera propice à ce genre de rencontres et d'échanges.

La question du confort acoustique est également fondamentale dans ces lieux de distribution comme dans les salles de cours car il est démontré que le faible niveau sonore des espaces acoustiquement bien traités garantit une sérénité générale au sein de la classe et une bonne écoute de la part des élèves, jusqu'à aller vers une amélioration sensible des résultats scolaires.

Du formel à l'informel, chaque espace d'un établissement compte. Mais pour fonctionner parfaitement, il doit s'inscrire dans un tout qui est l'édifice construit. L'organisation des locaux par fonction pédagogique et leurs articulations entre eux est une clef de la réussite de leur bonne appropriation. Cette organisation pédagogique est à croiser avec les contraintes réglementaires liées à la sécurité incendie mais aussi aujourd'hui au risque attentat.

Ainsi, l'organisation des fonctions au sein d'un établissement relève du bon sens. Les fonctions publiques seront situées proche de l'entrée et autour de ce que nous définissons habituellement comme la « membrane poreuse » entre l'extérieur et l'intérieur de l'établissement. Cette membrane autorise l'entrée du public qui ne pourra aller plus loin sans condition d'accès spécifique.

Les locaux sont ensuite répartis par pôles, en fonction de leurs fréquences d'utilisation mais aussi en fonction des charges d'exploitation afférentes, les locaux avec du matériel lourd étant positionnés plutôt au rez-de-chaussée alors que les salles courantes seront plutôt situées dans les étages.

Les locaux administratifs sont situés à l'articulation de la membrane poreuse et des locaux pédagogiques. Ils doivent être facilement accessibles par les élèves et les enseignants sans être toutefois proches des grands flux de circulation.

Lorsque c'est possible, il convient aussi de dissocier un versant public d'un versant de service, afin d'éviter le croisement des flux des élèves avec ceux techniques.

Un autre axe de travail de la conception architecturale concerne la mutualisation de certains locaux pour éviter de construire de façon surabondante et afin de mieux maîtriser les budgets d'investissement puis d'exploitation et de maintenance.

Ce travail peut amener les architectes à porter un regard sur l'utilisation des salles de classe et les emplois du temps. Par exemple, nous avons pu démontrer que l'affectation d'une salle d'enseignement général à un groupe classe et non à un enseignant permettait d'économiser 5 % à 10 % de surface utile et de réduire les temps de déplacements d'intercours au profit des temps pédagogiques.

L'organisation d'un emploi du temps peut aussi conduire à pouvoir mutualiser une salle de classe entre plusieurs enseignements d'où encore un gain de surface à construire.

Lorsque c'est possible, il convient aussi de dissocier un versant public d'un versant de service, afin d'éviter le croisement des flux des élèves avec ceux techniques.



La rareté du foncier, et donc son coût, impose aussi de réfléchir à l'utilisation de tous les lieux construits. Ainsi, une toiture, habituellement réservée aux équipements techniques, peut facilement servir de cour de récréation, de terrain de sport, de jardins pédagogiques, etc. Les équipements techniques migrent alors vers des locaux dédiés idéalement situés à rez-de-chaussée ou sous-sol pour un entretien aisé par un prestataire sans intrusion dans l'établissement. Suivant les situations, l'utilisation des toitures permet des points de vue inédits sur un paysage et les élèves ont souvent l'impression de profiter d'espaces atypiques qui peuvent correspondre à leur état d'esprit.

Il a été question jusqu'ici de la relation théorique entre architecture et projet d'établissement. Mais bien souvent, nous sommes confrontés à des bâtiments existants pas toujours à même de pouvoir accueillir une mise à jour de programme pédagogique, notamment quand les surfaces unitaires de chaque local augmentent au fil du temps.

Dans ce cas, l'intelligence collective doit œuvrer et c'est dans la discussion entre un concepteur et une équipe pédagogique que se trouveront les bons compromis. Tout cela doit être précédé d'un diagnostic fin du bâti, aussi bien architectural que technique, pour pouvoir utiliser au mieux ses avantages et transformer ses défauts en qualités.

Ainsi, pour un de nos projets situé dans un bâtiment existant, le simple fait de revoir l'implantation des circulations par rapport aux locaux qu'elles desservent nous a permis tout à la fois de retrouver 100 m² de surface utile par niveau et d'éclairer naturellement les circulations.

L'analyse thermique du bâti en pierre a également démontré que le bénéfice de confort était plus important en isolant thermiquement la toiture plutôt que les murs, ce qui nous a permis de ne pas réduire les surfaces au sol liées à l'épaisseur de doublages thermiques muraux.

Enfin, la réussite d'un projet d'établissement est son adhésion par tous ses utilisateurs, les élèves bien sûr, mais aussi les enseignants, le personnel administratif et le personnel de service.

Pour certains, le confort spatial sera prioritaire, pour d'autres, ce sera la facilité de nettoyage des matériaux qui le sera. Un grand écart de points de vue dont il convient de faire la synthèse en phase de conception, en relation avec la Maîtrise d'Usage et que l'architecte saura s'approprier en faisant montre d'empathie.

Jérôme APACK

*Architecte D.P.L.G - Architecte Conseil de l'État.
Maître de conférences à l'ENSA Marseille*



L'immobilier scolaire au service du projet éducatif

L'enseignement catholique puise sa raison d'être et son souci de développement dans la mission même de l'Église et l'immobilier scolaire en est l'un des moyens les plus visibles.

Les murs des établissements scolaires appartiennent d'abord à l'œuvre d'Enseignement catholique, c'est pourquoi ils sont canoniquement des biens d'Église indépendamment de la qualité de leur propriétaire. C'est aussi du fait de cette qualité qu'il a toujours été fait le choix de dissocier la propriété et la gestion qui sont, sauf exception, portées par des personnes juridiques distinctes (d'un côté l'Ogec utilisateur et occupant des locaux, de l'autre, la structure propriétaire)

Les familles font le choix de l'Enseignement catholique d'abord pour ce qui se vit au sein des établissements, pour l'enseignement que leurs enfants y reçoivent, pour l'éducation transmise qui ne segmente pas la personne et pour le témoignage de l'Évangile qui y est proposé dans le respect de l'ouverture à tous. L'immobilier scolaire quant à lui renvoie aussi l'image de ce qu'est l'établissement. Par leur emplacement et leur architecture, les établissements livrent une part de l'histoire de leur fondateur et par leur état d'entretien, l'organisation de leurs espaces et la configuration de leurs locaux, ils disent quelque chose de la finalité éducative dans laquelle ils s'inscrivent. Que donnent à penser des locaux inadaptés, vétustes, non conformes aux règles de sécurité et d'accessibilité, voire non respectueux de l'environnement ?

L'immobilier scolaire représente une charge lourde pour les Ogec et pour les familles car, aux termes du Code de l'Éducation, c'est leur contribution financière qui sert à couvrir les dépenses liées à la

rénovation, à la restructuration, à l'accroissement du patrimoine immobilier et au premier équipement des établissements.

**Par leur emplacement
et leur architecture,
les établissements livrent
une part de l'histoire
de leur fondateur
et par leur état d'entretien,
l'organisation
de leurs espaces
et la configuration
de leurs locaux, ils disent
quelque chose
de la finalité éducative
dans laquelle ils s'inscrivent..**

Dans les écoles primaires, l'investissement est porté uniquement par la contribution des familles, la loi interdisant toute subvention publique d'investissement. Dans les collèges et lycées, les subventions sont strictement encadrées et limitées. Il n'existe par ailleurs aucun statut particulier pour l'immobilier scolaire privé à but non lucratif en reconnaissance de sa destination d'intérêt général éducatif. Ce dernier reste taxé quasiment comme

une entreprise commerciale. Il est soumis à la taxe foncière et à la TVA à 20 % sur les travaux.

Il est donc primordial de se préoccuper de son immobilier pour l'adapter au projet pédagogique et le faire évoluer en fonction des normes strictes pesant sur le bâti scolaire (ERP, accessibilité, rénovation énergétique).

Engager une réflexion sur son immobilier, c'est s'interroger sur la cohérence entre les locaux, la mission confiée et le projet pédagogique mais c'est aussi construire ce que l'établissement sera demain. Réaliser un investissement immobilier pour une école catholique constitue une opportunité majeure qui lui permet d'affirmer son ancrage dans la vie locale et de démontrer l'enthousiasme de l'action pédagogique qui est offerte à tous.

En tout état de cause l'immobilier est un sujet propre à chaque Ogec qui doit prioritairement s'assurer d'avoir une convention immobilière à jour et ajustée qui le lie à son propriétaire. Il est toujours déconseillé de dupliquer sans les adapter des modèles de contrats. La pratique montre en effet que c'est souvent le volume des travaux à mettre en œuvre qui détermine le meilleur choix du contrat de mise à disposition entre associations immobilières et OGEc. Ainsi l'état des lieux de départ, le volume de travaux projetés (simple entretien de l'existant ou rénovation totale voire constructions nouvelles) et la structure porteuse des travaux permettront de déterminer quelle est la convention la plus adaptée à la situation : contrat de mise à disposition à titre gratuit et encadré (souvent dénommé commodat ou prêt à usage), bail emphytéotique (articles L 451-1 et suivants du Code rural et de la pêche),

bail à construction (articles L 251-1 et suivants du Code de la construction et de l'habitation) ou encore bail commercial.

La convention immobilière doit avant tout être adaptée aux contingences spécifiques à chaque cas.

Engager une réflexion sur son immobilier, c'est s'interroger sur la cohérence entre les locaux, la mission confiée et le projet pédagogique mais c'est aussi construire ce que l'établissement sera demain.

Le chef d'établissement et les responsables de l'organisme de gestion de l'établissement sont les premiers acteurs du devenir de l'immobilier scolaire pour le bien-être de l'ensemble de la communauté éducative ; ils sont responsables des murs qui leur sont confiés.

Le chef d'établissement définit le besoin immobilier qui tient compte du contexte et de la prospective dans lesquels s'inscrit l'école. Il détermine les objectifs, les souhaits et les impératifs liés au projet d'établissement, identifie les besoins et les insuffisances du parc immobilier. Il assure la cohérence du projet immobilier et des besoins pédagogiques.



L'Ogec, par son objet, « a la responsabilité de la gestion économique, financière et sociale d'un ou plusieurs établissements; (...) Il contribue à assurer la mise en œuvre matérielle du projet éducatif ». Il porte donc la charge de l'entretien et des investissements immobiliers nécessaires au développement de l'établissement. Il assure la maîtrise d'ouvrage et donne les délégations nécessaires au chef d'établissement.

C'est par le dialogue avec le propriétaire et le chef d'établissement que l'Ogec s'assure du financement de l'entretien et du développement de l'immobilier, en particulier en fixant des contributions familiales à hauteur des besoins. Il est essentiel que propriétaire et occupant s'attachent ensemble à consacrer un effort financier suffisant à l'immobilier afin de pouvoir faire vivre pleinement le projet de l'établissement.

L'effort à l'immobilier actuellement réalisé est en moyenne nationale nettement inférieur au montant de l'équivalent loyer (effort théorique déterminé en appliquant un taux de 4 % à la valeur de reconstruction à neuf des locaux).

Au niveau local, tout projet d'investissement nécessite de faire un état des lieux précis des bâtiments et de s'interroger au-delà des besoins immédiats pour identifier ceux dont il faudra se préoccuper d'ici 5 à 10 ans. C'est là l'objectif du schéma directeur qui sera mis en œuvre par l'Ogec et le chef d'établissement suivant un Plan pluriannuel d'investissement (PPI) construit sur plusieurs années et relu chaque année pour sa mise à jour. Cette programmation des investissements est en lien direct avec le budget prévisionnel de l'établissement scolaire. Les options envisageables seront différentes selon que des travaux de grande ampleur doivent être mis en œuvre au sein de l'école (construction nouvelle ou rénovation totale des bâtiments) ou que seuls devront être réalisés des travaux d'entretien « courants » et selon que des financements publics peuvent être envisagés.

Ce plan devrait désormais être fait dans une perspective d'écologie intégrale comme nous y incite le Pape François à travers son encyclique *Laudato Si*, ce qui supposera d'avoir une approche globale et non ponctuelle de la rénovation des bâtiments, de faire des choix durables et concertés, de prendre le temps d'interroger l'ensemble des



parties prenantes de l'écologie éducative et de construire les projets, quelle que soit leur ampleur, en faisant appel à l'intelligence collective.

Sur le plan local, les échanges de bonnes pratiques doivent toujours être recherchés. Il existe des référents immobiliers dans chaque diocèse à la direction diocésaine ou à l'Udogec.

Nous voyons que la mise en œuvre d'une démarche de dynamisation des locaux scolaires et leur inscription dans une démarche d'écologie intégrale reposent sur une réflexion commune et partenariale de la gouvernance de l'établissement en lien avec le propriétaire. Il s'agit plus largement de définir et de mettre en œuvre les actions susceptibles de servir le projet pédagogique particulier de l'établissement, de maîtriser les coûts afférents à l'entretien du patrimoine voire de s'interroger sur leur devenir si des biens ne participent plus à la mission de l'établissement.

On peut aussi rappeler qu'il ne faut pas attendre qu'un projet immobilier précis soit chiffré pour s'interroger sur la capacité qu'aura l'établissement de le financer des gros travaux. C'est pourtant souvent la nécessité d'un projet qui va déclencher cette réflexion sur les ressources. Il est toujours conseillé d'anticiper, bien en amont des projets d'autant plus que les réglementations ne cessent de changer et qu'il faudra toujours s'y adapter (accessibilité, sécurisation des abords de l'établissement, réduction des consommations d'énergie...). Gouverner c'est prévoir !

Aurélia de SAINT-EXUPÉRY
Secrétaire générale de la FNOGEC
Sophie POUVERREAU
Juriste au pôle gestion

La Chapelle des Bleuets retrouve sa vocation !

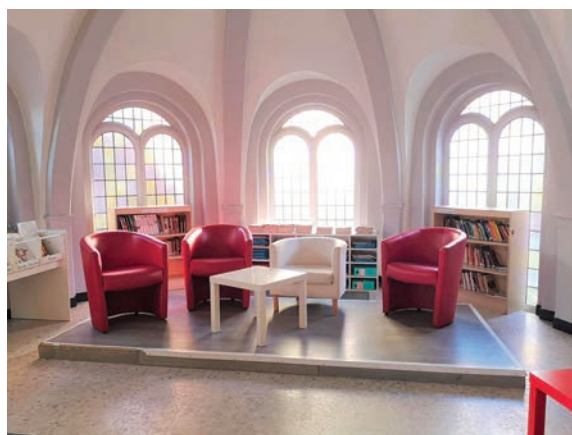
L'institution Notre-Dame de la Paix à Lille (Nord) est un établissement scolaire de la maternelle à la Prépa, basé sur deux lieux dans le Vieux-Lille. Son site place des Bleuets avait transformé sa chapelle en CDI depuis une dizaine d'années, mais aujourd'hui, la chapelle redevient chapelle !

C'est en 1966 qu'ont fusionnés deux ensembles lillois : Notre-Dame de la Treille et La Sagesse, pour devenir Institution Notre-Dame de la Paix.

Charles de GAULLE a appris à lire là !

Anecdote notable : l'établissement de la place des Bleuets a eu comme élève... Charles de GAULLE ! Né à Lille, celui qui va devenir le sauveur de la France était scolarisé à Paris. Ses grands-parents habitant Lille, il venait dans le Nord pendant les vacances.

Mais alors comment a-t-il pu être scolarisé à Lille, dans l'établissement nommé La Sagesse à l'époque ? D'autant plus étonnant que la mixité n'existant pas à l'époque, cette école n'accueillait que des filles ! Une épidémie de scarlatine sévit alors à Paris. Les parents du petit Charles s'inquiètent et décident d'éloigner leur fils du danger, en le confiant aux grands-parents ch'tis. Cela ne dura

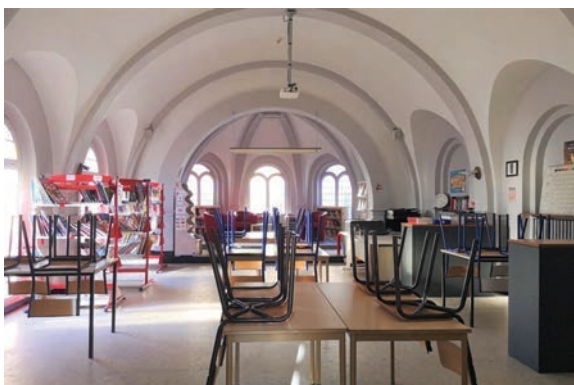


que quatre mois, entre 1895 et 1896. Le garçon a alors 6 ans. Il apprit à lire avec une des religieuses lilloises !

Deux chapelles, puis zéro

La chapelle du site place du Concert a eu plusieurs usages. La première chapelle, datée du début XX^e siècle, n'existe plus, découpée et transformée en salle des profs puis en bureau du directeur. La récente chapelle du site place Concert, inaugurée en 1960, est devenue un auditorium puis une salle d'études baptisée « salle Louis Lafosse » (du nom du prêtre fondateur des sœurs de l'éducation chrétienne).

La chapelle du site des Bleuets date de 1870. Elle n'a pas d'éléments d'architecture notables, il reste quelques vitraux de verres colorés. Elle a été divisée en deux au milieu du XX^e siècle, avec un étage.



Divisée en deux...

Aujourd'hui, au rez-de-chaussée, on y trouve le restaurant scolaire. À part deux piliers, on ne saura dire que ce lieu abritait une chapelle. Au premier étage, la voûte rappelle sa première destinée. C'est le CDI, centre de documentation et d'informations, qui y a été installé pendant 10 ans.

Une colombe blanche en croisée d'ogives a toujours rappelé sa vocation première.



Mais tout change ! Car cet espace redevient une chapelle cette année ! D'un côté, c'est la volonté de l'évêque, Mgr Ulrich, « qui a demandé aux établissements de garder les chapelles scolaires comme lieux de culte », précise le directeur.

... mais pas désacralisée !

Car l'établissement s'est rendu compte d'un manque. Il est rare qu'un lieu culturel dédié à un nouvel usage retrouve une dimension culturelle. « Là, c'est facile, puisque le lieu n'a pas été désacralisé ! », précise Luc JOLY, le chef d'établissement. Le projet de retrouver la chapelle ne concerne que le premier étage.

Tout le matériel liturgique a été conservé soit sur place soit dans les réserves de l'art sacré lillois, de l'autel jusqu'aux bancs.

Quant au CDI, il a donc été transféré dans une salle voisine. Donc, tout peut être réinstallé rapidement en format chapelle.

Une pastorale qui va retrouver un lieu fort

Pamela ELIAS, l'animatrice Pastorale, est ravie : « Nous avons quelque temps forts par an dans la chapelle



devenue CDI, il fallait bouger toutes les tables ». Elle cite notamment les veillées chantées avec Hugues FANTINO, la crèche vivante, des spectacles...

Pour les rendez-vous de la pastorale, elle accueillait jusqu'à présent les élèves dans l'ancienne sacristie « mais en demi-groupes car l'espace est petit ». Elle pourra disposer bientôt d'un vrai lieu de prière ! « C'est une chance ».

Sur le site des Bleuets, l'animatrice en pastorale s'occupe des maternelles à raison de 20 minutes par semaine dans chaque classe. Pour les élèves de l'élémentaire, c'est une heure hebdomadaire, idem pour les collégiens.

« Pour le collège, nous proposons de la culture religieuse obligatoire, où on aborde toutes les religions. Les jeunes ont besoin de comprendre, de découvrir. Ceux qui préparent leur profession de foi ont 3 temps forts : deux retraites d'une journée et une de 3 jours, souvent au monastère de Saint-André », détaille Pamela ELIAS.

L'inauguration et la bénédiction de la chapelle se feront en présence de Mgr Ulrich cette année. Ce sera à coup sûr un grand événement pour la Communauté Éducative de l'Ensemble Scolaire Notre Dame de la Paix !

Luc JOLY,
chef d'établissement 1^{er} degré



Que faire de la chapelle dans un ensemble scolaire ?

La question est difficile et en appelle d'autres: Comment valoriser le patrimoine? Comment respecter un lieu culturel? Comment utiliser le lieu? Quelle destination donner au lieu pour rendre ces surfaces utiles?



L'Ensemble Scolaire Sainte-Croix existe depuis 40 ans et accueille plus de 1200 élèves. Il est localisé dans un ancien séminaire au centre-ville d'une petite cité de caractère. Il y a 10 ans avec le conseil d'administration, nous avons fait le constat que la chapelle n'offrait plus aucun service et pouvait répondre à notre besoin d'extension. Les surfaces sont précieuses et nous avons là une surface de 300 m² au sol, placée au centre de l'Ensemble Scolaire. Dans le passé, les prêtres du petit séminaire et la congrégation des sœurs utilisaient la chapelle pour des services religieux. À la fermeture du séminaire, la chapelle a été vidée et débarrassée de tout son mobilier. Depuis que le collège et l'école ont intégré les lieux, dans les années 70, la chapelle était restée vide et inutilisée, les conditions thermiques et sonores ne permettant aucune activité.

En 2015, le conseil d'administration décide donc d'engager une étude pour sa réhabilitation. Après une période de prospection avec les administrateurs et l'architecte dans plusieurs établissements ayant

réhabilité ce type de bâtiment, nous avons travaillé un projet en cohérence avec notre projet éducatif et pastoral. Après recensement des besoins auprès de la communauté éducative, nous avons dégagé avec le conseil d'administration des priorités.

Ces travaux de la chapelle devaient nous permettre d'être en adéquation avec les axes inscrits dans notre projet d'établissement « Accueillir, Accompagner, Partager ». Nous avons ainsi validé et défini les objectifs du projet en concertation avec toute la communauté éducative autour des orientations suivantes :

- Valoriser le patrimoine: vitraux, voûtes, chapiteaux, boiseries ferronneries...
- Un lieu de rencontre de partage: création d'un espace pédagogique pouvant servir pour des réunions, des expositions et pour des activités artistiques, culturelles...
- Création d'une restauration et d'un self: mettre en valeur cette chapelle située au cœur de l'établissement
- Repenser les circulations et créer une verrière couverte dans le cloître: placer l'entrée du self au centre de l'ensemble scolaire pour éviter les croisements de flux d'élèves entre les unités pédagogiques.
- Redonner un caractère religieux au lieu: Création d'un oratoire

Peut-on modifier la destination d'un lieu sacralisé ?

Le canon 1187 du Code de droit canonique de 1917 stipule que pour un lieu de culte dépouillé de son usage sacré « *si quelque église ne peut*

plus du tout servir au culte divin et s'il n'y a aucun moyen de la réparer, elle peut être réduite à un usage profane qui ne soit pas inconvenant » ; On peut donc envisager des réhabilitations avec des destinations à usage profane mais on ne peut pas aborder ce type de projet sans tenir compte de l'histoire et de l'architecture du lieu.

On peut envisager des réhabilitations avec des destinations à usage profane mais on ne peut pas aborder ce type de projet sans tenir compte de l'histoire et de l'architecture du lieu

En tout premier lieu, il faut rechercher le statut propriétaire de l'établissement (association propriétaire, diocèse, OGEC parfois...). Effectivement, avant d'engager des travaux, il vous faudra l'autorisation du propriétaire. Il sera essentiel de l'associer dans la modification de vos bâtiments, surtout s'ils ont un caractère à vocation culturel.



Le diocèse a généralement un gestionnaire immobilier et/ou des prêtres ayant des compétences en architecture et en histoire de l'art. En les invitant dans la réflexion, vous aurez une meilleure lecture de l'histoire du bâtiment et des éléments remarquables à conserver. Une recherche aux archives départementales peut également être intéressante. On y trouve parfois des récits et des plans anciens du lieu. Il ne faut pas hésiter non plus à solliciter des artisans spécialisés pour les vitraux, les boiseries au sol et sur les murs, la ferronnerie, les rosaces, les corniches, les colonnes et les chapiteaux sculptés. Ces artisans sont souvent des passionnés, ils peuvent faire un inventaire de



ces éléments remarquables et vous apporter une expertise sur leur histoire, leur valeur artistique, le chiffrage de leur restauration, leur mise en valeur et leur possibilité de réemploi.

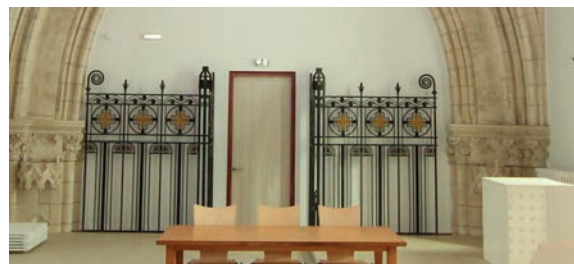
De notre côté, pour affiner le projet et respecter le patrimoine architectural et religieux, nous avons fait appel aux services immobiliers diocésains et à un prêtre expert en histoire des arts religieux sur notre diocèse. Cette expertise du lieu et de son histoire, nous a permis d'identifier les éléments remarquables de la chapelle et en concertation avec l'architecte de les valoriser pour leur redonner du sens. Dans la galerie de photos, vous trouverez quelques exemples qui illustrent la mise en valeur de ces éléments :

voûtes, Chapiteaux, Boiseries

Réalisation d'un étage avec création d'une salle de réunion et d'un oratoire. Pour mettre en valeur les parties remarquables, nous avons placé la dalle pour qu'elles se retrouvent à hauteur d'homme. Au rez-de-chaussée, la surface nous a permis de réaliser un réfectoire de 300 couverts.

Les lambris récupérables sur les murs ont été enlevés, rénovés, vernis et refixés sur les cloisons de placoplâtre avec isolation thermique. Pour

l'isolation phonique, nous avons travaillé avec un bureau d'étude acoustique. Les murs en partie haute (nid d'abeille), le sol (revêtement de sol textile floqué) et le plafond (panneaux acoustiques encastrés) ont permis de créer une ambiance feutrée et apaisante.



Les vitraux

- Réfection des enduits par un simple rebouchage et une peinture blanche à l'étage pour garder l'aspect rustique dans les voûtes.
- Nettoyage des vitraux par pulvérisation d'eau déminéralisée.
- Pose d'un double vitrage et création d'un sas d'air pour éviter la condensation sur les vitraux et apporter une isolation thermique.
- Intégrer discrètement les organes de sécurité : ici trappe de désenfumage en partie basse.



- Récupération et Intégration des vitraux dans du double vitrage.

Ferronnerie

Dépose et repose d'une grille en fer forgé à l'entrée du nouvel oratoire.

Oratoire

Localisation de l'oratoire à l'endroit où se situent les éléments les plus remarquables :

Chapiteaux sculptés, Vitraux.

Rendre le projet participatif pour obtenir l'adhésion de tous !

Les premiers temps de la réflexion consistent donc à faire du repérage et de la consultation pour éviter les écueils avec les membres de la communauté éducative. Il est également nécessaire d'obtenir un accord de principe de l'évêché lorsque l'endroit est sacralisé. Le conseil d'établissement est un lieu d'échange précieux pour le recensement des besoins et des suggestions de la part des élèves, des parents, du prêtre référent, des professeurs et des personnels. On y apprend parfois beaucoup de choses sur l'histoire du bâtiment, des anecdotes et même parfois des récits et des légendes... Alors n'hésitez pas ! Toucher à la chapelle peut, parfois, heurter les personnes. Il faut faire preuve alors de pédagogie, d'écoute et de dialogue.

Le projet validé a été lancé en septembre 2018 et comprend également un aménagement du cloître et la construction d'une cuisine et d'un self sur le côté Est de la chapelle.

Le réaménagement du cloître avec une verrière couverte a permis de sécuriser et fluidifier les circulations et permettre un accès PMR.



La partie technique de la cuisine a été construite à l'arrière de la chapelle et de plain-pied pour ne pas dénaturer les façades extérieures de la chapelle.

Rénover un ancien bâtiment est une prouesse technique, il faut s'entourer d'un architecte spécialiste, qui appréhende bien la dimension ecclésiale du lieu.

Rénover un ancien bâtiment de ce type est souvent une prouesse technique, il faut donc s'entourer d'un architecte spécialiste de ce type de patrimoine et qui appréhende bien la dimension ecclésiale du lieu. Les critères de choix des entreprises sont souvent financiers mais il est peut-être judicieux dans certains cas de privilégier des entrepreneurs qui ont une approche respectueuse et « inspirée » du lieu. Ils vous apporteront une plus-value dans le choix des matériaux, un travail selon les règles de l'art, des conseils pour l'aménagement...

Aujourd'hui nous avons remis la chapelle au cœur de l'établissement et lui avons redonné un sens au service de notre projet éducatif et pastoral et si vous passez par Châteaugiron n'hésitez pas !

Jean-Jacques BLANCHET

La santé mentale au cœur des préoccupations

Il est très fréquent que les chefs d'établissement se trouvent face à des jeunes en souffrance, avec des idées noires, des addictions devenues ingérables, des troubles alimentaires. Mais aussi face à des adultes avec les mêmes symptômes. Sans former pour autant des psychologues ou des psychiatres, un programme de premiers secours en santé mentale se met en place actuellement en France.

Présent depuis déjà une vingtaine d'années en Australie et dans une vingtaine d'autres pays, le programme Mental Health First Aid (MHFA) est arrivé récemment en France. Sur le modèle des premiers secours physiques (le PSC1), une formation de deux jours est délivrée par les formateurs habilités de PSSM France (Premiers Secours en Santé Mentale).

Les explications de Mélanie PASQUER-MIEHE, responsable pédagogique et scientifique de l'association.

Le secourisme en santé mentale en est à ses débuts en France. Néanmoins, ce sont 15 000 personnes qui sont déjà formées. Le Covid a mis en lumière la nécessité d'avancer sur ce sujet. En

septembre 2021, les Assises de la santé mentale et de la psychiatrie ont donné une bonne visibilité au programme. L'engouement de la population rejoint un besoin de plus en plus présent. Nous donnons maintenant un focus sur les jeunes, avec une adaptation de notre programme de base. L'OMS estime que plus de la moitié des troubles psychiques ont déjà des signes forts avant 14 ans.

Après une formation de 14 heures, quelle est l'idée essentielle que vous souhaiteriez que les participants retiennent ?

Que tout le monde peut agir. Comme dans le secourisme en santé physique, on apprend un plan d'action qu'on peut ensuite mettre en œuvre facilement, en faisant confiance à son intuition. À partir du moment où l'on pense que quelque chose commence à dysfonctionner chez l'autre, on peut agir. L'objectif, à notre niveau, est d'accompagner le jeune vers une prise en charge professionnelle, vers le soin, le plus tôt possible.

Ce n'est pas une formation qui rend capable de soigner...



Pas du tout ! Ce serait à la fois très ambitieux et totalement hors de propos. Il s'agit d'outiller le grand public à détecter les besoins d'aide. Le secouriste ne fait pas de diagnostic ; ce sera aux professionnels de le poser. Dans la formation, on voit que, plus vite le jeune est accompagné, plus vite il se rétablit. C'est un enjeu essentiel pour sa vie future, personnelle comme professionnelle.

La comparaison avec le PSC1 est-elle pertinente ?

Plus on outille la population générale sur les premiers secours, plus on arrive à une amélioration globale de la santé, de la qualité de vie ; meilleure



**Premiers Secours
en Santé Mentale
France**

APPRENDRE À AIDER

sera la prise en charge globale. C'est bien sur la même méthode que les Australiens se sont basés lors de la création du programme MHFA en 2000 : la mise en œuvre d'un protocole permettant d'amener la personne vers des soins adaptés.

Le thème de la santé mentale ne serait-il pas encore un peu tabou en France ?

Effectivement. Les pays anglo-saxons ont beaucoup d'avance sur nous. L'Australie a commencé à développer des grandes enquêtes sur le sujet dès le milieu des années 90, avec le constat de populations peu informées et pas formées. La prise en charge, en France, ne se fait pas tout à fait de la même manière, avec un retard important. Néanmoins, les choses commencent à bouger. Le COVID a malheureusement mis en lumière cet aspect critique sur la santé mentale de nos compatriotes. L'objectif est aujourd'hui clairement posé : former 60 000 secouristes en santé mentale d'ici 2023, 150 000 d'ici 2025, 750 000 d'ici 2030. La prise en compte de ces enjeux est désormais globale.

Le programme « PSSM jeunes », destiné aux personnes travaillant ou vivant avec des jeunes, est développé en France dès le début de 2022. Le rédacteur de cet article, au nom du Syndic, a eu la chance de participer aux sessions de test de ce module, avant son déploiement national. Fort de ce retour, le bureau de votre organisation professionnelle a décidé d'apporter son soutien à la mise en œuvre des premiers secours en santé mentale. Une première session de formation à destination des chefs d'établissement sera très rapidement proposée à Montrouge, avant d'autres, délocalisées en régions.

Les adhérents que ce sujet intéresse ou qui souhaitent en savoir plus peuvent contacter le Syndic.

*Bruno RISPAL,
Secouriste en santé mentale*

École inclusive :

L'État souhaite renforcer la jonction entre l'Éducation nationale et le médico-social

Un « Comité national de suivi de l'école inclusive » s'est tenu en novembre dernier. Jean-Michel BLANQUER et Sophie CLUZEL, secrétaire d'État chargée des personnes handicapées ont pu faire le point de la situation actuelle et présenter quelques projets.

Service dédié dans chaque DSDEN, généralisation des PIAL, formation des enseignants, statuts des AESH... « *Un service public de l'école inclusive est en place* », estime Jean-Michel BLANQUER, interrogé le 22 novembre 2021 par l'agence de presse spécialisée AEF info. Si le ressenti sur le terrain n'est pas à la hauteur de son ambition en matière de scolarisation des élèves handicapés, le MEN note des points d'amélioration. Son objectif est désormais de « *parvenir à la jonction la plus forte entre l'Éducation nationale et le médico-social* ».

« *Le travail de la rééducation de l'élève en situation de handicap doit se faire le plus possible au sein de son établissement scolaire* », explique Sophie CLUZEL, qui prépare un décret tendant à favoriser la fluidité et la sécurisation des parcours de scolarisation. Elle souhaite une complémentarité des expertises et la généralisation des collaborations, de manière à accompagner plus finement les élèves à besoins particuliers.

Jean-Michel BLANQUER reconnaît des disparités entre les territoires, estimant que certains départements sont plus en avance que d'autres. Pour le ministre, la qualité du parcours de scolarisation repose sur un juste diagnostic, préalable à tout accompagnement.

Du côté des améliorations évoquées, la secrétaire d'État parle de renforcer les moments de rencontres

entre les familles et les équipes éducatives. Le MEN dit vouloir se concentrer sur le passage du primaire au collège et renforcer les ouvertures d'ULIS dans le secondaire. La formation des AESH devrait également se renforcer, au moins qualitativement.

Le travail de la rééducation de l'élève en situation de handicap doit se faire le plus possible au sein de son établissement scolaire

Pour ce qui est de la formation des enseignants, seules les propositions des Inspé ont été abordées alors que Sophie CLUZEL indique que « *l'enjeu est là : former, informer et permettre aux personnels de s'approprier les ressources qui existent* ».

Il ne restera donc plus pour nous qu'à voir de quelle manière le travail se fera pour le privé dans les mêmes conditions que dans le public, en gardant en ligne de mire que tout ceci est destiné à accompagner au mieux des jeunes qui en ont bien besoin.

Bruno RISPAL,
avec AEF info

À l'occasion du « **comité national de suivi de l'École inclusive** », le 22 novembre 2021, le MEN présente plusieurs indicateurs relatifs à son action menée depuis le début du quinquennat.

- +1 300 unités localisées d'inclusion scolaire
- +115 unités d'enseignement en mat. autisme
- +99 unités d'enseignement en élémentaire autisme ou dispositif d'autorégulation.
- +1 423 places en Sessad

Pour les accompagnants :

- +4 000 ETP d'accompagnants en 2022 (Une nouvelle échelle de rémunération des AESH avec revalorisation régulière et automatique des carrières)
- 600 €/an d'indemnité de fonctions pour les référents AESH
- à partir de 01.2022, participation de l'employeur au financement de la mutuelle santé des AESH.



De l'importance d'avoir son carnet

Il est arrivé à de nombreux chefs d'établissement d'avoir à poser une sanction à l'encontre d'un élève mais de ne pas pouvoir s'appuyer sur des faits précis, le carnet (de bord, de correspondance, de liaison,...) du jeune étant vierge de toute trace de manquements. Le tribunal administratif de Melun a rendu un jugement intéressant à ce propos.

Le tribunal a été saisi par une famille qui contestait une exclusion définitive, après une première instance l'ayant annulée et un renouvellement de la sanction par le Recteur.

Le juge a rappelé que seules les sanctions prévues par le code de l'éducation pouvaient s'appliquer. Ce point concerne les établissements publics. Dans le privé, c'est le règlement des élèves ou le contrat de scolarisation qui fait foi. Il convient donc d'y faire figurer explicitement les différentes sanctions possibles. La mention « par exemple » peut être tolérée, si elle n'ouvre pas la porte à des sanctions manifestement disproportionnées, humiliantes ou de l'ordre du règlement de compte. On rejoint ici le règlement intérieur des personnels salariés qui doit explicitement mentionner toutes les sanctions applicables.

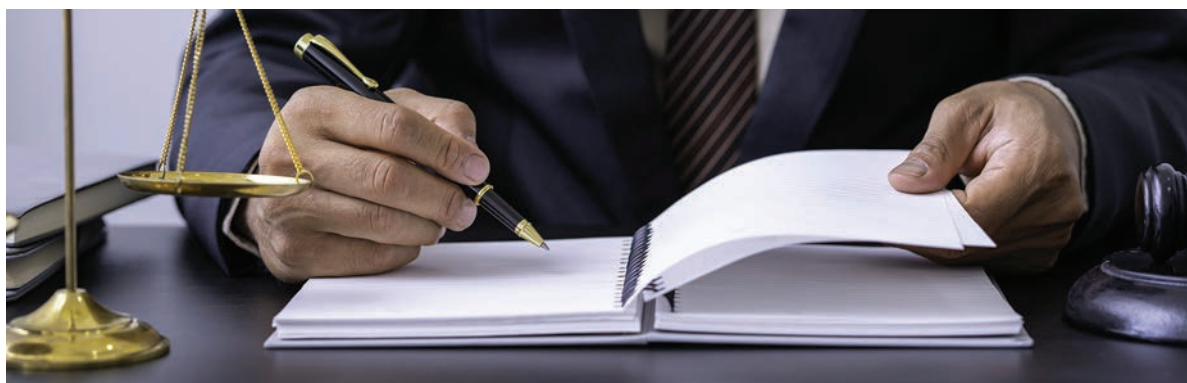
Le juge a constaté que les multiples infractions de l'élève étaient établies par de nombreuses mentions écrites et par les appréciations du bulletin trimestriel.

Le tribunal a souligné que la communauté éducative avait adopté une démarche progressive : commission éducative, commission disciplinaire, exclusion temporaire, rencontre avec la famille. Le juge en a conclu que l'exclusion définitive était proportionnée aux faits reprochés.

Ce jugement nous rappelle tout l'intérêt de conserver des traces des sanctions ou manquements des élèves grâce aux carnets ou aux mains courantes de vie scolaire. Mais aussi de ne pas poser de sanctions systématiques sans prendre le temps de la discussion, de manière à éclairer et à individualiser la décision prise. Ce dernier point est, d'ailleurs, un impératif du droit français. Au nom de cette individualisation, des échelles de sanctions contraignantes, à appliquer automatiquement pour certains faits, pourraient être jugées contraires à la loi.

En cas de besoin, le Synadic peut vous accompagner dans la relecture de vos documents à destination des familles, règlement ou contrat de scolarisation.

Bruno RISPAL



École maîtrisienne NDSF

Chœur de filles

Chœur de garçons

À la rentrée de septembre 2021 l'Institution Notre-Dame Saint François a ouvert une école Maîtrisienne avec un cursus complet, dans la tradition et le savoir-faire des maîtrises occidentales. Elle est composée d'une maîtrise de filles et d'une maîtrise de garçons avec un projet propre à chaque ensemble. Chaque chœur s'inscrit dans sa tradition, sa spécificité vocale, sa pédagogie et son répertoire.



Le chœur de garçons est le chœur originel des maîtrises, on en trouve les traces et témoignages dès le VI^e siècle. Pour les filles il faudra attendre le XVII^e siècle... À la révolution Française les maîtrises ont disparu en France...

C'est suite au Motu Proprio du Pape Saint Pie X en 1903 que les Maîtrises de garçons vont renaître en France... On peut citer comme exemple la célèbre manécanterie des « Petits Chanteurs à la Croix de Bois » fondé en 1903.

Malgré le nombre important des chœurs de garçons en France et leur qualité, nous souhaitons nous inscrire parmi les institutions françaises de référence.

Les écoles maîtrisiennes de filles quant à elles, renaissent en France seulement depuis une dizaine d'années. On peut citer le Chœur de Filles de Bordeaux fondé en 2005 et le Chœur de Filles de la Cathédrale d'Autun fondé en 2012.

Les écoles Maîtrisiennes sont nées au Moyen-Âge. Elles étaient des écoles qui dispensaient un enseignement général de haut niveau tout en enseignant la musique. Elles étaient généralement rattachées à une cathédrale.

La maîtrise de filles de l'École Maîtrisienne Notre-Dame Saint-François est un projet unique en France, car elle est la seule à proposer une école maîtrisienne de jeunes filles avec un internat dédié.

Notre ambition et notre audace sont que la maîtrise de jeunes filles soit « Le Chœur de Filles de France » qui incarne la renaissance et soit la référence !

L'École Maîtrisienne NDSF est aussi une école de vie au service de l'épanouissement intégral de l'enfant avec une ouverture au monde grâce aux partenariats avec des chœurs étrangers (Russie, Angleterre, Chine, Corée...).

La mission liturgique est au cœur de la vie de la maîtrise qui chante pour les offices de l'institution et travaille à un répertoire basé sur le chant grégorien.

La direction de l'école maîtrisienne est assurée par Monsieur Hugo GUTIERREZ, chef de chœur et concertiste international, personnalité et pédagogue reconnu des maîtrises de filles et garçons en France et à l'étranger ainsi que Madame Alice TERRENOIRE, artiste lyrique, ancienne professeur de chant des Petits Chanteurs à la Croix de Bois et du chœur de filles Lumina Coeli dont elle a préparé les chœurs et les solistes aux tournées nationales, internationales, enregistrements et émissions de télévision.

LA LITURGIE

Les chœurs de l'école maîtrisienne s'inscrivent dans la tradition liturgique des maîtrises et chantent pour les offices de l'institution. Tous les vendredis le chœur de filles ou le chœur de garçons chantent l'office du milieu du jour.

Un des plus importants offices est la cérémonie de prise d'aube durant laquelle les enfants reçoivent leurs tenues liturgiques.

Les écoles maîtrisiennes sont aussi des lieux de transmission et de préservation du patrimoine vocal. Il est important pour les enfants d'avoir conscience qu'il y a douze siècles d'autres enfants comme eux chantaient déjà les mêmes chants dans les mêmes lieux, chapelles, églises et cathédrales ! La base du répertoire liturgique est le chant grégorien.

L'École Maîtrisienne de l'Institution Notre-Dame Saint François est une école de vie au service de l'épanouissement intégral de l'enfant.

Pour finir les premiers concerts auront lieu en 2022 avec des répertoires spécifiques aux couleurs vocales des chœurs.

La formation artistique

L'école maîtrisienne NDSF dispense au sein de l'institution scolaire du CP à la terminale un cursus de formation artistique complet en chant choral, technique vocale, formation musicale et direction de chœur.

Cours de chant choral sont également dispensés toutes les semaines à tous les élèves de l'institution scolaire du CP au CM2, par classe.





Le projet éducatif

« Se réaliser, s'épanouir et rayonner »

L'École Maîtrisienne de l'Institution Notre-Dame Saint François est une école de vie au service de l'épanouissement intégral de l'enfant. Les grands principes éducatifs sont :

- L'engagement
- Le goût de l'effort
- L'esprit de corps
- La responsabilité
- L'écoute
- La présentation
- L'attitude
- La tenue

Chaque aîné(e) s'engage à accompagner et à prendre en charge un ou une plus jeune pendant toute une année.

Toutes les activités commencent par le rituel de mise en rang puis la prière de la Maîtrise en début et fin. Des chefs de rangs sont choisis pour prendre en responsabilité les groupes. Des temps de cohésion ont lieu toutes les semaines.

La devise est : Discipline – Charité – Excellence

Les concerts

Le chœur de filles et le chœur de garçons travaillent sur des projets de concerts propres à leur répertoire et leurs voix. Les concerts et partenariats sont actuellement en préparation.

Le répertoire du chœur de filles est à voix égales et va du chant grégorien à la musique contemporaine. Le répertoire du chœur de garçons est à voix égales ou à voix mixtes grâce aux muants et va du Moyen-Âge à la musique contemporaine.

Le directeur de l'école maîtrisienne

Hugo GUTIERREZ s'inscrit dans la tradition des chefs de chœur - organistes. Il donne de nombreux concerts et masterclass en tant que chef de chœur ou organiste en France, Allemagne, Russie, Hongrie, Belgique, Espagne, Portugal, Chine, Taiwan, Corée et Japon.

Chef de chœur de référence en matière de chœur à voix d'enfants, il se distingue dans le monde des maîtrises en tant que chef de chœur à voix de garçons et spécialiste du chœur à voix de filles qu'il fait rayonner et œuvre à sa promotion en France et à l'étranger à travers concerts, master class et reportages de télévision.



Organiste titulaire de la cathédrale d'Autun et directeur artistique du festival "Des Voix et des Orgues", il est un fervent interprète des œuvres de Bach, Mozart, Reger, Franck et Guilmant dans la tradition de "l'École LEMMENS". Ses concerts le conduisent à jouer de prestigieux instruments notamment en Chine et au Japon

Pédagogue reconnu, il est professeur à la Schola Cantorum de Paris, Institution française d'enseignement supérieur de la musique, d'art dramatique et de la danse où il dirige la maîtrise de filles.

De 2012 à 2021 il est le directeur de la Maîtrise de la Cathédrale d'Autun, Institution où il développe une école maîtrisienne avec un chœur de filles et un chœur de garçons ainsi qu'un cursus de formation artistique complet depuis la maternelle jusqu'au lycée sur le temps scolaire.

De 2014 à 2018 il est le directeur artistique des Petits Chanteurs à la Croix de Bois, puis conseiller artistique jusqu'en 2021. Chœur de garçons de référence internationale avec lequel il se produit en concert en France et à l'étranger.

Il œuvre en France et à l'étranger à la promotion et au rayonnement du chœur à voix de jeunes filles et mène un travail approfondi sur sa spécificité, sa pédagogie, son timbre et son répertoire.

Il fonde en 2012 l'école maîtrisienne de jeunes filles "Lumina Coeli" qui sous sa direction sera le premier chœur de jeunes filles français à être invité à donner une tournée de concerts en Chine et enregistre avec orchestre les œuvres de VIVALDI dans leur format original à voix égales de jeunes filles.

En 2019 il reçoit le titre d'Artiste d'Honneur du Foshan Grand Theatre et Directeur Artistique de la Maîtrise du Gansu Grand Theatre en Chine.

En 2021 il est élevé au rang de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite pour sa carrière nationale et internationale en tant que chef de chœur, organiste et pédagogue.

Hugo GUTIERREZ



Votre BDES change de nom !

La loi « Climat et résilience » change le nom de la base de données destinée aux représentants du personnel. Il s'agit désormais de la Base de Données Économiques, Sociales et Environnementales (BDESE).

Cette nouvelle appellation est entrée en vigueur le 25 août 2021. Toutes les bases devraient donc être renommées. Les employeurs doivent surtout être prêts à y intégrer des données environnementales, soit dès maintenant, soit à la demande des membres du CSE, par exemple à l'approche d'une réunion abordant ce thème.



L'institution Notre-Dame Saint-François... **une institution à vocation européenne**

Depuis 10 ans les élèves du lycée professionnel de l'Institution Notre Dame Saint-François, à Evreux, ont l'opportunité de réaliser leur période de formation en milieu professionnel à l'étranger.

Chaque année les destinations des lieux de stage changent: Angleterre, Irlande, Espagne, Italie, Finlande et Chypre. Cette année, nos jeunes iront réaliser leur stage à Malte.

L'objectif pour nos jeunes de baccalauréat professionnel est d'obtenir la mention européenne

à leur bac professionnel. Ils auront également amélioré leur niveau de langue. De plus, ils sont plus employables que des baccalauréats professionnels « traditionnels ».

Les objectifs ne sont pas seulement « scolaires » car cela est pour eux une expérience de vie: vivre loin de

son foyer, en groupe, et se gérer seul. Certains n'ont jamais quitté Évreux et cette expérience les fait mûrir ce qui est bénéfique pour leur parcours futur.

Certains d'entre eux, ont aussi pu poursuivre leurs études en commerce international grâce à cette expérience. D'autres ont réitéré l'expérience l'année suivante lors de leur parcours en BTS. Ils sont en effet, retourner à l'étranger, réaliser leur période de formation en milieu professionnel.

Dans le but de continuer à développer la dimension Européenne de l'établissement, nous avons accueilli un Service Volontaire Européen allemand : Léon LANGE. Ce jeune a passé l'année scolaire 2019-2020 parmi nous afin de nous aider dans le développement de nos projets européens. Nous lui avons également permis d'améliorer son niveau de langue. Il a pu échanger avec l'ensemble des jeunes de l'Institution sur son parcours, son vécu.

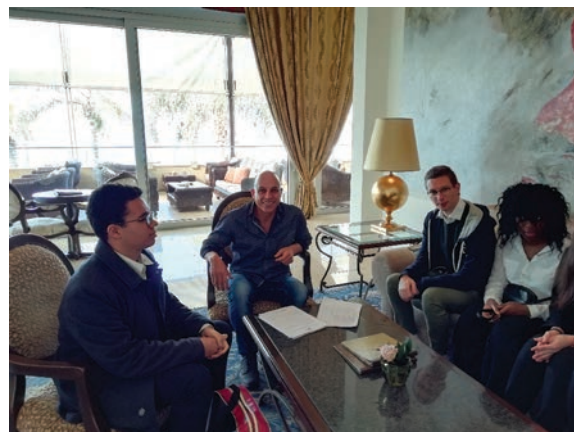
Il a organisé des ateliers découvertes sur l'Allemagne, des quiz, des kahoot etc. Il est allé, à Chypre, afin d'aider nos jeunes élèves à s'installer, à découvrir leur lieu de stage. Nous espérons pouvoir en accueillir d'autres prochainement.

Notre Institution participe également à un projet E-twinning. Cinq pays européens intégrés au projet : Le Portugal, l'Italie, la Slovaquie, la Turquie et la France.

"J'ai effectué mon BAC pro GA en 3 ans. J'ai eu mon BAC avec une mention bien et la mention européenne. Le stage à l'étranger fut une expérience enrichissante aussi bien personnellement que professionnellement. C'était la 1^{re} fois que je réalisais un stage à l'étranger. L'année suivante, en BTS, je suis retournée en stage à l'étranger car cette 1^{re} expérience m'a beaucoup plu !"

Sarah, 19 ans

L'objectif est des échanges et collaboration entre professeurs et élèves des 5 établissements européens. Le thème du projet est la « *Sensibilisation à la violence et au harcèlement au travers l'Art* ». Pour cela, il s'agit de réaliser applications artistiques lors des 5 mobilités dans les différents pays : un collage de 6 m², une œuvre de graffiti de 6 m², un album de 5 chansons, 5 scènes de théâtre (langue anglaise) et un album de maquillages avant-garde



Une trentaine d'élèves de l'Institution Notre-Dame Saint-François auront la possibilité d'être intégrés au projet. Tout le long du projet, échanges entre les jeunes européens via Skype, la plateforme E-twinning ainsi que les réseaux sociaux.

L'Institution a également obtenu la Charte Enseignement supérieur. Celle-ci permet à de jeunes étudiants étrangers de venir valider une partie de leur cursus de formation au sein de notre établissement. Nos jeunes pourraient également, s'ils le souhaitent, aller en faire autant à l'étranger.

Nous espérons pouvoir continuer à développer la dimension européenne et internationale de l'Institution. Pour cela, nous déposons des demandes de Label. Nous avons ainsi obtenu le Label Euroscol, et nous allons, en 2022, déposer le dossier afin d'obtenir le Label International.

*Magali NORMAL
Référente Erasmus +*

Veille pédagogique



Source: www.education.gouv.fr

BOEN N°41 DU 204/11/2021

ENSEIGNEMENTS SECONDAIRE ET SUPÉRIEUR Titres et diplômes

Diplôme national des métiers d'art et du design :
modification de certaines dispositions du Code de
l'éducation
décret n° 2021-1344 du 13-10-2021 - JO du 15-
10-2021 (NOR: ESR2121554D)

ENSEIGNEMENTS PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Concours général des métiers

Organisation - Session 2022
note de service 20-10-2021
(NOR: MENE2131120N)

Concours général des lycées

Organisation - Session 2022
note de service du 21-10-2021
(NOR: MENE2131255N)

Baccalauréats général et technologique

Choix et évaluation des langues vivantes étrangères
et régionales et des disciplines non linguistiques à
compter de la session 2022 : modification
note de service du 22-10-2021
(NOR: MENE2128666N)

Baccalauréats général et technologique

Évaluations spécifiques pour la délivrance
simultanée du diplôme du baccalauréat et du
diplôme de l'Esame di Stato, à compter de la
session 2022 : modification
note de service du 22-10-2021
(NOR: MENE2128676N)

BOEN N°42 DU 12/11/2021

ENSEIGNEMENTS PRIMAIRE ET SECONDAIRE Brevet professionnel

Définition des épreuves et des règlements d'examen
des unités d'enseignement général : modification
arrêté du 5-10-2021 - JO du 16-10-2021
(NOR: MENE2129994A)

Baccalauréat général et technologique

Modalités d'évaluation des candidats :
compléments et précisions - session 2022
note de service du 9-11-2021
(NOR: MENE2128670N)



BOEN N°43 DU 18/11/2021

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

Diplôme de compétence en langue

Calendrier des sessions 2022
note de service du 20-10-2021
(NOR: MENE2134187N)

ENSEIGNEMENTS PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Baccalauréat général et technologique

Épreuves anticipées obligatoires et épreuve orale
de contrôle de français à compter de la session
2021 : modification

note de service du 12-11-2021
(NOR: MENE2121402N)

Baccalauréat général et technologique

Enseignements de spécialité : modification
note de service du 12-11-2021
(NOR: MENE2128667N)

BOEN N°44 DU 25/11/2021

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

Écoles normales supérieures

Débouchés offerts à partir de la Banque d'épreuves
littéraires des écoles normales supérieures - session
2022

circulaire du 4-11-2021 (NOR: ESRS2131978C)

BOEN N°45 DU 02/12/2021

ENSEIGNEMENTS PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Baccalauréat général et technologique

Évaluations ponctuelles dans les enseignements
obligatoires ne faisant pas l'objet d'une épreuve
terminale - session 2022 : précisions et ajustements
note de service du 24-11-2021 (NOR:
MENE2133132N)





Dans une société toujours plus rapide et connectée, certains font des choix qui peuvent paraître à contre-courant, voire totalement décalés. Ainsi en est-il de celles et ceux qui choisissent la vie monastique cloîtrée, selon différents Ordres. Sur les bords de la Creuse, l'abbaye bénédictine Notre-Dame de Fontgombault accueille dans un cadre que certains trouveront superbe et d'autres austère. Exceptionnellement, dom Jean PATEAU, Père abbé, nous ouvre ses portes.

Entretien avec Bruno RISPAL



Bruno RISPAL : Aujourd'hui, en 2022, comment définirez-vous la vie monastique? Pourquoi des hommes poussent-ils la porte de l'abbaye?

Dom Jean PATEAU : Il y a certainement un désir de retrait, par rapport à ce monde, justement, où tout va très vite. La recherche de Dieu passe aussi par la découverte d'un lieu où l'on se sent apaisé, un lieu propice à une rencontre. Notre vocation de moines bénédictins nous attache fortement à un lieu. Quelqu'un qui va choisir la vie monastique ressent aussi un appel par rapport à l'endroit où il va la vivre.

Il est clair qu'on ne rentre pas dans un monastère parce qu'on est un saint, mais bien parce qu'on veut le devenir. Celui qui entre ressent le fort besoin d'avoir un Sauveur et d'être sauvé. Dans sa Règle, Saint Benoît évoque ce fait d'être un chercheur de

Dieu. Cette retraite du monde, c'est parce qu'on a conscience d'avoir la profonde nécessité de le trouver.

B.R.: Cette recherche ne pourrait-elle pas se concevoir également à l'extérieur des murs d'une abbaye ?

D. J. P.: Pas de la même manière. Dans une abbaye, tout est orienté vers la recherche de Dieu. Même par rapport à d'autres religieux, le moine est sans autres choses à faire, pas d'apostolat défini. Même si nous recevons quelques retraits, notre vie est vraiment centrée sur la prière, la liturgie, la contemplation ; on doit être tout à Dieu.

B.R.: Vous me confirmez que cette vie-là peut rendre heureux ?

D. J. P.: Sinon, on ne l'aurait pas choisie ! Sinon, le Seigneur ne nous y aurait pas appelés. Être heureux ne veut pas forcément faire référence à une joie exubérante qui donnerait de nombreuses consolations mais laisserait une profonde tristesse. Il s'agit plutôt de la profondeur d'une rencontre qui apaise, qui réjouit le cœur.

B.R.: Aujourd'hui, avez-vous encore de jeunes hommes qui font ce chemin vers vous et qui vous demandent à passer leur vie entre les murs de l'abbaye ?

D. J. P.: Actuellement nous avons 7 novices, qui se sentent véritablement appelés. Il est vrai que le

Soit c'est Dieu qui conduit notre vie et qu'on accueille, soit c'est nous qui la conduisons ; les deux sont difficiles à concilier.

monde d'aujourd'hui ne prédispose pas à la vie monastique, par cette immédiateté omniprésente, cette communication à outrance qui fait qu'on peut avoir 500 ou 1000 contacts sur les réseaux sociaux mais aucun véritable ami. Le premier temps de celui qui rejoint le monastère sera un temps d'évacuation de toutes ces relations plus ou moins fausses, de purification de celles-ci, pour arriver à établir une véritable relation avec le Seigneur. La société fait que le discernement est probablement plus difficile qu'autrefois.

B.R.: Votre ordre bénédictin est assez austère ; le choisit-on aussi pour cela ?

D. J. P.: Je ne pense pas. Je ne me souviens pas avoir rencontré des jeunes qui me parlaient de cela. La recherche de l'austérité pour elle-même peut trahir un aspect volontariste. Si c'était le cas en entrant au monastère, je crois qu'on en ressortirait relativement vite. Ce n'est pas parce qu'on a choisi l'austérité qu'on va tenir. Ce qui fait tenir, c'est plutôt le don, l'abandon de soi dans les mains de Dieu. Soit c'est Dieu qui conduit notre vie et qu'on accueille, soit c'est nous qui la conduisons ; les deux sont difficiles



à concilier. Les novices ne font pas tout comme les pères, de manière à s'habituer progressivement mais aussi à être au clair sur leurs attentes.

B.R. : Vous parliez de sortir de l'abbaye: est-il possible de franchir la porte dans les deux sens? Avez-vous régulièrement des départs?

D. J. P. : Le noviciat est précisément une période de discernement: trois ans avant la profession simple, un an et demi de postulat, un an et demi de noviciat canonique, une période de trois ans minimum de vœux simples avant la profession solennelle. Les novices peuvent tout à fait repartir. Nous aussi, nous pouvons leur demander de repartir. Parfois, des jeunes nous quittent bien tristes, mais avec la conscience que ce n'est pas leur place. Il nous revient de les accompagner, de rester en contact avec eux.

B.R. : De manière très concrète, à quoi ressemble la journée d'un moine?

D. J. P. : La structure de toutes les journées est identique, même si les jours de fêtes sont un peu plus chargés en offices.

En semaine, nous nous réveillons à 4h45, pour l'office de Mâties qui commence à 5h10 et que nous enchaînons avec les Laudes. Vers 7h, ce sont les messes basses, avant le petit-déjeuner et l'office de Prime, à 8h15, suivi du chapitre. Là, nous avons une lecture du martyrologe, une prière pour les défunts et la lecture d'un chapitre de la Règle. Il est alors environ 8h45 et les moines ont une bonne heure de lectio divina, lecture silencieuse de la Bible. Ce n'est pas une œuvre intellectuelle, c'est se laisser absorber dans le mystère de Dieu. Le moine pourrait dire: « Ô Seigneur, montrez-moi votre visage! ». C'est ensuite le moment de la messe conventuelle, à 10h. En semaine, les frères convers n'y assistent pas. À partir de 11h15, c'est le travail qui nous occupe, les obligations matérielles, la formation des moines au sacerdoce au sein de notre séminaire.

À 12h50, c'est l'heure de Sexte, puis le repas, la récréation, None à 14h35, et une nouvelle période de travail manuel. Vers 17h15, nous prenons une demi-heure d'oraison avant les Vêpres, puis une heure de lectures spirituelles avant le dîner, à 19h30. Il reste une dizaine de minutes pour le



Notre-Dame du bien mourir

chapelet, le chapitre du soir et l'office de Complies. À 21h, tout est terminé.

Avec un petit sourire, je dis aux gens du monde que les moines sont des gens très chanceux parce qu'ils font la grasse matinée toute la semaine et qu'ils se lèvent plus tôt les jours de fête, à partir de 4h30.

B.R. : Vous venez d'utiliser l'expression « les gens du monde » Vous n'en êtes donc pas?

D. J. P. : Dans la Sainte Règle, Saint Benoît dit qu'il faut se faire étranger aux affaires du monde. Nous accueillons ces gens à l'hôtellerie mais il y a toujours cette distance, oui.

B.R. : Dans le planning de la journée, vous évoquez un temps de récréation: à quoi ressemblent des moines en récréation?

D. J. P. : C'est le lieu d'une véritable fraternité. Nous sommes actuellement une soixantaine, à Fontgombault, et ce temps demande une véritable éducation. Ce n'est pas un lieu de règlement de comptes mais un moment où l'on sort pour récréer les autres. C'est dans cette perspective



qu'il faut le concevoir, un lieu d'une éminente charité, de détente. J'essaie de sensibiliser les moines au fait que ce n'est pas un temps pour avoir des conversations autour du travail, régler des problèmes, bien que ce soit très tentant. D'autant que les choses sont très simples: dans le monde, vous aurez les pires difficultés à trouver un plombier un dimanche. Au monastère, il vous suffit d'aller trouver le frère plombier! Il y a donc toute une discipline qui consiste à trouver le bon moment pour aborder les choses et à le respecter.

Au début de la récréation, le Père abbé donne un certain nombre de nouvelles sur l'actualité. Nous avons aussi quelques revues au scriptorium.

B.R.: Parlons à présent de votre fonction. Comment devient-on père abbé?

D. J. P.: La démocratie a été instaurée il y a bien longtemps dans la vie monastique. Saint Benoît prévoit que le père abbé puisse être élu. Concrètement, il est aujourd'hui élu par les membres du chapitre, à vie. Cependant, mon prédécesseur a démissionné après 33 ans d'abbat. C'est une élection sans campagne électorale; les moines sont appelés à voter pour celui qu'ils pensent choisi par Dieu. Il faut alors les deux-tiers des voix. Le père abbé a la possibilité de refuser. S'il accepte, il est installé par le père abbé de Solesmes et prend ses fonctions immédiatement au monastère. Quelques semaines plus tard, il y a une cérémonie présidée par l'évêque.

Dans la mission, il y a deux lignes qui peuvent se croiser. De fait, le père abbé doit gouverner le monastère, nommer aux différentes responsabilités matérielles et spirituelles, à commencer par un prieur qui sera son adjoint. D'un autre côté, il est aussi père d'une famille, serviteur de ses moines et de leurs chemins vers Dieu.

L'informatique pose ici un vrai problème puisqu'on peut posséder tout un univers dans une petite clé USB. Ce sont des irruptions du monde dans notre vie monastique sur lesquelles nous devons exercer une grande vigilance.

D'une manière générale, je suis un père abbé heureux, mais avec une grande responsabilité confiée par Dieu.

B.R.: Des moines pourraient-ils venir vous voir pour vous faire part d'un souci de gouvernance?

D. J. P.: Ah oui, tout à fait! Saint Benoît l'a prévu et le développe dans un chapitre de la Sainte Règle. Lorsque le père abbé demande une chose jugée impossible, le moine devra choisir le moment opportun et, paisiblement, expliquer ce qui pose problème. Étant entendu que si le père abbé maintient sa décision, le moine obéira, avec cette restriction que je ne peux pas demander quelque chose de mauvais.

B.R.: Au niveau matériel, n'êtes-vous pas rattrapé par le monde extérieur et ses contingences?

D. J. P.: Les pères chargés des questions administratives s'en rendent parfaitement compte. C'est beaucoup plus lourd qu'autrefois. En même temps, il nous faut faire attention. L'informatique, par exemple, peut tenter le moine. Notre vœu de pauvreté demande un renoncement à toute propriété. L'informatique pose ici un vrai problème puisqu'on peut posséder tout un univers dans une petite clé USB. Ce sont des irruptions du monde

dans notre vie monastique sur lesquelles nous devons exercer une grande vigilance. Si le cœur est préoccupé, « pré-occupé », il ne peut plus s'occuper de Dieu. Si on fait du vide dans un cœur et qu'on ouvre la porte à Dieu, il viendra. Dans notre vie, si nous avons constamment la maîtrise de tout, le Seigneur ne peut pas en placer une !

B.R. : Fait-il partie de vos fonctions d'accompagner les moines dans cette direction ?

D. J. P. : Je dois tout d'abord m'efforcer de comprendre que le Seigneur ne veut pas forcément mener mes frères par la même voie que moi, et qu'il a le temps. Lorsqu'il fait rentrer les brebis dans la bergerie, ce n'est pas avec des coups de pied dans le derrière... Le père abbé doit accepter ce temps et avoir ce service de l'âme adapté à chacun, avec discernement et miséricorde.

Lorsqu'il y a un conflit, il ne peut pas y avoir un vainqueur et un vaincu. Le père abbé a un réel pouvoir mais il doit l'utiliser exclusivement pour le bien. Une décision est mauvaise seulement si elle a été prise sans considérer toutes les options possibles. On ne peut pas prévoir toutes les conséquences qui peuvent survenir.

B.R. : Qu'auriez-vous envie de dire, aujourd'hui, à des jeunes collégiens ou lycéens ?

D. J. P. : Soyez dans l'espérance ! Dieu est notre espérance et il nous faut absolument témoigner au monde de cela.

B.R. : Et que diriez-vous à des chefs d'établissement de l'enseignement catholique ?

D. J. P. : Témoignez de ce regard de Dieu sur l'homme. Dans votre place particulière qui, par certains côtés, ressemble un peu à la charge d'un abbé, dans ce travail de pédagogie, ayez conscience que vous êtes associés à la construction de nombreux jeunes. Par vos décisions, vous allez modeler la vie qu'ils auront. Votre tâche participe de la proximité de Dieu avec chaque être humain. Ce doit être enthousiasmant, malgré toutes ces contraintes qu'un chef d'établissement ne maîtrise pas, notamment le passé de ces jeunes, qui peut être très dur. Soyez témoins de l'espérance, témoins de ce regard de Dieu sur l'homme. Si les établissements catholiques pouvaient contribuer à ce que les jeunes se réconcilient avec leur propre histoire, avec leur vie, ce serait formidable.

+

Saint Joseph, dont nous sommes imités par le Saint-Père à méditer la figure, contemplant en Jésus et Marie l'œuvre de Dieu et y participant. Qu'il vous donne de contempler dans les élèves de vos établissements cette même œuvre et d'y participer. C'est enthousiasmant. Alors, même si vos élèves ne sont ni Jésus ni Marie, vous entrez dans la grande Espérance. En vous assurant de ma prière.

+ fr. Jean Patien
abbé de Notre-Dame de Fontgombault



L'écho des savanes scolaires ou le monde d'Anne-Sophie

Chers amis synadiens,

Vous êtes peut-être en train de lire cette chronique sur votre téléphone portable, après avoir téléchargé le Bulletin depuis le site du Synadic. Tout comme moi, certainement, vous gérez votre agenda en ligne et recevez des rappels sur le petit objet qui dort (peu...) au fond de votre poche ou de votre sac. Cependant, je vous imagine beaucoup plus sages que moi: jamais vous n'iriez traiter vos mails alors que vous participez à une réunion passionnante de la tutelle ou du rectorat.

Tout ceci, l'auriez-vous compris? pour parler de ce téléphone portable qui me rend mille services mais m'énerve copieusement lorsqu'il s'agit de celui des élèves.

La loi sur le sujet est très claire: le portable est interdit d'utilisation au collège, quels que soient les moments. D'utilisation, pas de transport...

Alors les appareils sont dans les poches, évidemment pas complètement éteints, prêts à sortir dès que l'occasion se présentera: toilettes, coin de la cour, sous la table quand l'enseignant a le dos tourné... J'en suis à interdire que l'appareil soit rangé dans une poche et à exiger le sac ou le manteau. Ce qui ne change pas vraiment les choses.

Depuis plusieurs années, j'ai constaté que l'objet devenait le cadeau-type lors de l'entrée en 6^e. Alors même que les réseaux sociaux ne sont accessibles

qu'à partir de 13 ans... Permettez que je vous narre une anecdote à ce sujet.

Il y a quelques semaines, un policier est intervenu auprès de toutes les classes de 5^e sur la cybersécurité et la protection des mineurs sur Internet. À sa question de savoir qui était présent sur les réseaux sociaux, la presque totalité des élèves ont levé la main. À la question suivante de savoir qui avait plus de 13 ans, la presque totalité des élèves ont baissé la main. Le policier a creusé le sujet et beaucoup ont avoué avoir menti sur leur âge lors de l'inscription, parfois même sur le conseil probablement très avisé de leurs parents. Et c'est à moi qu'on va reprocher certaines dérives...

Plusieurs familles m'ont alerté récemment sur le fait que des élèves de 6^e se voient proposer par des aînés de visionner quelques vidéos pornographiques en cachette. Non seulement les contrôles parentaux sont inexistantes, ou inefficaces, mais encore les sites en question ne filtrent nullement les accès. Il me semble que l'Union Européenne a un projet de loi sur ce thème. Autant dire que ce n'est pas pour tout de suite.

En cherchant quelques astuces sur Internet, je suis tombé sur des témoignages de professeurs qui ont investi dans des petits brouilleurs, au moins pour être tranquilles durant les cours. Ces petits objets,

pas donnés, sont en vente libre sur Internet. Mais interdits d'utilisation dans ce cadre! Ils sont, en effet, seulement autorisés pour les prisons et les salles de spectacle, au risque d'une amende de 450 €.

Ne serait-il pas temps d'agir? On nous parle de protection des mineurs, d'encadrement d'Internet, de harcèlement en ligne; pourrait-on nous donner, un jour, de vraies solutions? Ceci étant, j'ai une crainte: que la situation mette tellement longtemps à évoluer que nous ayons le droit d'utiliser des brouilleurs d'ondes quand le portable sera devenu un outil pédagogique comme un autre, recommandé par l'Éducation nationale. On aurait l'air fin, tiens...

Une prochaine fois, nous parlerons de ces familles qui offrent une voiturette sans permis comme cadeau de Noël à leur enfant scolarisé en 3^e et qui me fatiguent en réclamant des places de parking.

Bisous.

Anne-Sophie HOUPPAS,
Collège Notre-Dame de la Très Sainte Miséricorde
annso.ce2@gmail.com et [@annso_ce2](https://www.instagram.com/annso_ce2)





« **Savoir être avec** »

La posture de l'APS dans le sillage du Nouveau Directoire pour la Catéchèse (DPC)

C'est le mercredi 10 novembre 2021, que se sont réunis, APS, Chefs d'établissement, enseignants ou bien personnels de vie scolaire, dans les locaux du lycée Sainte Marie à Antony (97) à l'occasion de la 21^e journée de l'animation pastorale scolaire.

En 2020, le Conseil pontifical pour la nouvelle évangélisation a publié un nouveau « Directoire pour la catéchèse », la précédente version datant de 1997, et n'intégrant pas les pontificats de Benoît XVI et de François.

Centré sur la responsabilité catéchétique de l'Église, ce nouveau « DpC » vient offrir une ressource supplémentaire pour l'École catholique.

Au-delà des seules activités catéchétiques, il nous propose un regard renouvelé sur la proposition de la foi aujourd'hui et nous invite pour cela à cultiver un « savoir être avec » particulièrement inspirateur pour l'animation pastorale.

Durant la matinée, trois intervenants ont pu éclairer le point de vue des différentes personnes présentes.

« Évangéliser, ce n'est pas d'abord apporter une doctrine; c'est plutôt rendre Jésus-Christ présent et l'annoncer. La mission d'évangélisation de l'Église exprime au mieux l'économie de la Révélation; réellement, le Fils de Dieu s'incarne, entre dans l'histoire et devient homme parmi les hommes. L'évangélisation rend compte de cette présence pérenne du Christ, afin que ceux qui s'approchent de l'Église puissent trouver en sa personne le moyen de « sauver sa vie » (Mt 16, 25) et de s'ouvrir à un nouvel horizon ».

Directoire pour la Catéchèse, n° 29.

Philippe DELORME, secrétaire général de l'enseignement catholique s'exprimait sur la posture de l'APS dans l'enseignement catholique: animer et donner une âme.

Il rappelait que dans son article 171, le Statut de l'Enseignement catholique présente l'adjoint en pastorale scolaire en indiquant qu'il doit aider le chef d'établissement à mettre en œuvre non seulement l'animation pastorale, mais aussi « *la prise en compte de la dimension pastorale dans toutes les activités de l'établissement* ». Deux tâches qui supposent de cultiver une qualité relationnelle particulière qui est précisément un « *savoir être avec* » indispensable pour témoigner avec justesse de Jésus-Christ dans une école catholique ouverte à tous « *par choix pastoral* », manifestant « *qu'elle porte sur toute personne un regard d'espérance* » (art.10).

Monseigneur Benoît RIVIÈRE, Évêque d'Autun et membre du Conseil épiscopal pour l'École catholique de la Conférence des évêques de France (CEF), indiquait quant à lui que le 10 mai 2021, par sa lettre apostolique sous forme de motu proprio « *Antiquum Ministerium* », le pape François instituait le « ministère laïc de catéchiste », accessible aux hommes comme aux femmes, ajoutant ainsi un troisième « ministère institué » aux deux précédents (lecteur et acolyte), établis par Paul VI en 1972 en lieu et place des anciens « ordres mineurs ». Si les modalités d'exercice de ce ministère et les personnes qui y seront appelées ne sont pas encore connues, il s'agit d'un geste fort, portant sur la personne du catéchiste avant de porter sur son action, renforçant ainsi un appel à « être catéchiste » plus qu'à « faire le catéchisme » souvent formulé par François depuis 2013.

Peut-on y entendre aussi une invitation pour les APS à un déplacement du centre de gravité du « faire » vers « l'être » ?

Pour terminer, le professeur Joël MOLINARO, Docteur en théologie, directeur de l'Institut supérieur de pastorale catéchétique (ISPC) à l'Institut catholique de Paris présentait les grandes lignes de force et les nouveautés de la nouvelle édition du Directoire pour ma catéchèse. Il expliquait comment saisir la portée de l'ajout de la mention « savoir être avec » aux traditionnels « savoirs », « savoirs être », et « savoirs » faire.

La Posture de l'APS

La posture de l'APS dans l'enseignement catholique peut se décliner en plusieurs axes: préparer les jeunes à développer leur projet de mutation de la personne. Une nécessité de s'emparer du « fameux » caractère propre qui, le souligne Philippe DELORME est encore « mal compris ».

C'est une évidence, au regard du statut de l'Enseignement catholique: tout ce que se vit dans nos établissements est plongé dans la vie du Christ. Un des axes, évoqué par le Secrétaire Général est, sans aucun doute le développement intégral de la personne: cheminer avec et permettre aux personnes de découvrir le visage du Christ. C'est indéniable, l'APS est en relation avec le Chef d'établissement, mais également avec l'ensemble de la communauté éducative d'un établissement. La question se pose encore de savoir comment il trouve sa place au sein d'une équipe.

La posture de l'APS dans l'enseignement catholique: animer et donner une âme.

Monseigneur RIVIÈRE rappelle quant à lui lors de son intervention de la présence fraternelle du Christ au sein des établissements catholiques. Il est clair

**L'Église
ne grandit pas
par prosélytisme
mais par attraction.**

que l'Église ne grandit pas par prosélytisme mais par attraction. Il est important pour lui de savoir accueillir, faire preuve d'attention à l'autre et être vigilant à toutes les fragilités. Pour lui, « savoir être avec » correspond une nouvelle façon d'animer la catéchèse. Pour lui, les APS doivent être des témoins joyeux de l'espérance de Dieu le Père.

Le Professeur MOLINARO indique dans son exposé que la catéchèse est bien l'annonce de l'Évangile et que la Révélation de Dieu n'est pas une somme de vérités énoncées que le peuple doit apprendre avec obéissance. Il évoque pour terminer, la complexité de transmettre la foi en temps de crise

Après une table ronde animée par Mickaël GAC, les différentes personnes présentes ont pu se retrouver, l'après-midi dans différents ateliers proposés par l'équipe organisatrice de cette journée.

**DIX ATELIERS ET DIX INTERROGATIONS DANS LA MISSION DE L'APS,
OU DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT,
À TRAVERS LE DIRECTOIRE POUR LA CATÉCHÈSE**

Atelier 1 : Se former... se laisser transformer

« La formation est un processus permanent qui, sous la conduite de l'Esprit et dans le sein vivant de la communauté chrétienne, aide le baptisé à prendre forme, c'est-à-dire à révéler son identité la plus profonde qui est celle d'enfant de Dieu dans une relation de profonde communion avec les autres frères. L'œuvre de formation agit comme une transformation de la personne, qui intériorise de manière existentielle le message évangélique, de sorte que celui-ci puisse être lumière et orientation pour sa vie et sa mission ecclésiales. Il s'agit d'un processus qui, se déroulant dans l'intimité du catéchiste, touche profondément sa liberté et ne peut se réduire à l'instruction, à une exhortation morale ou à l'actualisation des techniques pastorales. La formation, qui fait également appel aux compétences humaines, est tout d'abord un savant travail d'ouverture à l'Esprit de Dieu qui, grâce à la disponibilité des sujets et à la préoccupation maternelle de la communauté, conforme les baptisés à Jésus-Christ, modelant dans leur cœur son visage de Fils (cf. Ga 4, 19), envoyé par le Père pour annoncer le message du salut aux pauvres (cf. Lc 4, 18). »

DpC, 131

Questionnement pour l'atelier :

- Dans ma mission d'APS, ai-je du temps et des occasions pour me former ?
- Comment je reçois ce que dit le texte d'une formation qui « transforme la personne » ?
- Qu'est-ce que cet extrait ouvre comme perspectives lorsque je suis moi-même en situation de « former » des jeunes ou des adultes ?

Atelier 2 : Comprendre et faire proche

« **En même temps que la fidélité au message de foi, le catéchiste est appelé à connaître l'homme concret et le contexte socioculturel dans lequel il vit.** Comme tous les chrétiens, mais d'une manière particulière, les catéchistes « **vivent donc en très étroite union avec les autres hommes de leur temps et [...] s'efforcent de comprendre à fond leurs façons de penser et de sentir, telles qu'elles s'expriment par la culture** » (GS 62). Le catéchiste parvient à cette connaissance par l'expérience et le retour réfléchi sur celle-ci, mais aussi grâce à la précieuse contribution des sciences humaines, à la lumière des principes de la doctrine sociale de l'Église. Parmi celles-ci, la psychologie, la sociologie, la pédagogie, les sciences de l'éducation, de la formation et de la communication doivent être convenablement prises en considération. L'Église se sent invitée à se confronter à ces sciences pour la contribution valable qu'elles peuvent apporter à la fois à la formation des catéchistes et à l'action catéchétique elle-même. **La théologie et les sciences humaines, en effet, peuvent s'enrichir mutuellement.** ».

DpC, 145

Questionnement pour l'atelier :

- Quel est mon regard sur les jeunes et adultes de ma communauté éducative ?
- Au-delà de la fréquentation quotidienne des personnes, ai-je accès à d'autres sources (dont les sciences énumérées dans l'extrait), pour mieux comprendre ce qu'ils vivent ?
- Ai-je des occasions d'écouter gratuitement les jeunes et adultes de mon établissement ? Ou suis-je plutôt préoccupé de ce que je voudrais leur dire ou leur transmettre ?
- Ai-je l'occasion de me former (théologiquement, pédagogiquement) ? Ai-je l'occasion de relire mes pratiques avec d'autres ? Quels seraient mes besoins en ce sens ?



Atelier 3 : Catéchèse en contexte pluraliste

Le phénomène du pluralisme religieux ne concerne pas seulement les nations où le christianisme a toujours été minoritaire, mais aussi de nombreuses autres sociétés, marquées par les flux migratoires des dernières décennies. Bien qu'il y ait de nombreuses variables culturelles, ethniques, économiques et sociales à prendre en compte, il faut en effet reconnaître, qu'entre autres raisons, **la rencontre avec différentes religions a changé la façon de vivre l'expérience de la foi chez les chrétiens, en ouvrant les croyants à la question autour de la vérité des contenus de la foi et de la liberté de choix.** Cette situation relativement récente, à côté de la situation plus traditionnelle de ceux qui vivent leur foi chrétienne en tant que minorité, **amène l'Église à réfléchir sur le sens de la relation aux autres religions**, également en ce qui concerne la formation catéchétique de ses propres enfants. Dans cette réflexion, **elle « considère avec un respect sincère ces manières d'agir et de vivre, ces règles et ces doctrines qui, quoiqu'elles diffèrent sous bien des rapports de ce qu'elle-même tient et propose, cependant reflètent souvent un rayon de la vérité qui illumine tous les hommes »** (NA 2). La catéchèse avec des chrétiens vivant dans des contextes de pluralisme religieux fera l'objet d'une certaine attention et veillera à :

- a. **Approfondir** et renforcer l'identité des croyants, en particulier dans un contexte minoritaire, par la connaissance de l'Évangile et du contenu des autres religions, par un processus profond d'inculturation de la foi ;
- b. **Aider les croyants** à croître dans le discernement par rapport aux autres religions, en reconnaissant et en appréciant les germes de la Parole présents en elles et en laissant de côté ce qui n'est pas conforme à la foi chrétienne ;
- c. **Encourager** chez tous les croyants un élan missionnaire fait de témoignages de foi ; de collaboration pour la défense de la dignité humaine ; d'un dialogue affable et cordial et, si possible, d'une annonce explicite de l'Évangile.

DpC, 349-350

Questionnement pour l'atelier :

- Quel est mon regard sur les autres convictions religieuses (ou non-religieuses) au sein de la communauté éducative ?
- Quelle place pour la rencontre interreligieuse dans mon établissement ?
- Comment les trois critères (a, b, c) peuvent m'aider dans ma pratique comme dans ma posture, vis-à-vis des non-chrétiens au sein de l'école ?





Atelier 4: Les aptitudes du catéchiste... et de l'APS !

La **formation pédagogique du catéchiste** tend à faire mûrir en lui certaines aptitudes, notamment :

- a. La **capacité de liberté intérieure et de gratuité, de dévouement et de cohérence** pour être en mesure d'être un témoin crédible de la foi ;
- b. La **compétence en communication et en narration de la foi** en tant que capacité à présenter l'histoire du salut de manière viable afin que les personnes puissent avoir le sentiment qu'elles y prennent part ;
- c. La **maturation d'une mentalité éducative**, qui implique la disponibilité à construire des relations matures avec les gens et la capacité de guider la dynamique de groupe, en favorisant l'activation des processus d'apprentissage tant individuels que communautaires ;
- d. La **gestion sereine des relations éducatives dans leur qualité affective**, en accord avec le monde intérieur de l'autre et en étant disposé à ce qu'il puisse exprimer ses émotions ;
- e. La **capacité de préparer un itinéraire de foi** qui consiste à considérer les circonstances socioculturelles ; à élaborer un plan d'action réaliste ; à utiliser les langages, les techniques et les outils avec créativité ; à évaluer le tout.

Le processus éducatif, lieu précieux de croissance et de dialogue, où l'on fait aussi l'expérience des erreurs et des limites, requiert de la patience et du dévouement. Il est bon de faire mûrir la disponibilité à se laisser instruire tout en éduquant ; en fait, l'expérience elle-même est un laboratoire de formation dans lequel l'apprentissage est approfondi.

DpC 149

Questionnement pour l'atelier :

- Parmi les cinq « aptitudes » (a, b, c, d, e) énumérées ci-dessus, quelles sont celles qui me sont les plus familières ou que je privilégie d'ordinaire ?
- Quelles sont celles que j'aimerais davantage travailler ?
- Ai-je des occasions de me former aux aptitudes qui me sont moins familières, et de renforcer celles qui me correspondent plus immédiatement ?
- Quels sont les lieux de formation accessibles dans mon réseau ou diocèse, voire en ligne, et qui pourraient m'aider à développer l'une, l'autre, ou l'ensemble des cinq aptitudes ?

Atelier 5 : La pédagogie de Jésus

« Jésus a pris soin de la formation de ses disciples en vue de l'évangélisation. Il s'est présenté à eux comme l'unique maître et, en même temps, comme **un ami patient et fidèle** (cf. Jn 15,15; Mc 9, 33-37; Mc 10, 41-45). Il a **enseigné** la vérité tout au long de sa vie. Il les a **provoqués** par des questions (cf. Mc 8, 14-21.27). Il leur a **expliqué** de manière plus approfondie ce qu'il proclamait à la foule (cf. Mc 4, 34; Lc 12, 41). Il les a initiés à la prière (cf. Lc 11, 1-2). Il les a **envoyés** en mission non pas tous seuls mais en tant que petite communauté (cf. Lc 10, 1-20). Il leur a **promis** le Saint-Esprit qui les conduirait à la vérité tout entière (cf. Jn 16, 13), en **les soutenant dans les moments difficiles** (cf. Mt 10, 20; Jn 15, 26; Ac 4, 31).

Le mode de communication de Jésus se caractérise donc par des traits exclusivement éducatifs. Jésus sait en même temps **accueillir** et provoquer la Samaritaine sur un **chemin d'acceptation graduelle** de la grâce et de **disponibilité à la conversion**. Une fois ressuscité, il **s'approche** des deux disciples d'Emmaüs, **marche** avec eux, **dialogue**, **partage** leur douleur. Parallèlement, tout cela provoque l'ouverture de leur cœur, **conduit** à l'expérience eucharistique et dessille leurs yeux pour qu'ils le reconnaissent; enfin, il **se retire** pour faire place à l'initiative missionnaire des disciples. »

DpC, 160



Questionnement pour l'atelier :

- Dans l'extrait ci-dessus, de nombreux verbes ou attitudes (en gras) décrivent la pédagogie de Jésus. Comment peuvent-ils m'aider à relire mes pratiques et à travailler ma posture ?
- Quels sont les verbes qui correspondent le mieux à mon activité ordinaire ?
- Quels sont ceux qui y correspondent moins ?
- Quelle place pour le temps, la gradualité, le cheminement dans les propositions d'animation pastorale ou les parcours proposés dans la durée au sein de mon établissement ?

Atelier 6 : En l'autre, chercher le déjà là de Dieu...

« En fait, **Dieu atteint le cœur même des personnes à qui nous voulons communiquer l'Évangile: il vient toujours en premier.** La reconnaissance de la primauté de la grâce est fondamentale dans l'évangélisation, dès le premier instant. Ainsi, les disciples de Jésus, en partageant la vie de tous, témoignent, **même sans prononcer aucune parole**, de la joie de l'Évangile qui suscite des questions. **Le témoignage, qui s'exprime également à travers un dialogue respectueux, au moment opportun, se fait annonce.** » (DpC 33)

« Face aux défis actuels, la prise de conscience de **la réciprocité entre contenu et méthode est de plus en plus importante, tant en matière d'évangélisation que de catéchèse. La pédagogie originale de la foi s'inspire de la condescendance de Dieu qui résultera concrètement de la double fidélité à Dieu et à l'homme** – et, par conséquent, de l'élaboration d'une synthèse savante entre les dimensions théologiques et anthropologiques de la vie de foi.

Sur le chemin de la catéchèse, le principe de l'évangélisation par l'éducation et l'éducation par l'évangélisation rappelle, entre autres, que le travail du catéchiste consiste à trouver et à montrer les signes de l'action de Dieu déjà présents dans la vie des gens et, en s'y attachant, à proposer l'Évangile comme force transformatrice de toute l'existence, à laquelle il donnera son sens plénier. **L'accompagnement d'une personne sur un chemin de croissance et de conversion est nécessairement marqué par la gradualité, car l'acte de croire implique la découverte progressive du mystère de Dieu ainsi qu'une ouverture et une confiance à son égard qui grandissent avec le temps.** »

DpC 179

Questionnement pour l'atelier :

- Comment suis-je en recherche avant toute chose de ce que Dieu fait déjà au cœur de la vie des jeunes et adultes de ma communauté éducative ?
- Quel est l'Évangile que j'annonce au quotidien « même sans prononcer une parole » ?
- Comment mes attitudes éducatives pourraient mieux rendre compte de l'Évangile ?
- Entre « contenu » et « méthode », entre « outil » et « posture », où va plus spontanément ma préoccupation ?

Atelier 7 : Dialogue entre les personnes et entre les disciplines

« À l'école de l'admirable dialogue du salut qu'est la Révélation, l'Église se sent de plus en plus appelée au dialogue avec les hommes de son temps. **« L'Église doit entrer en dialogue avec le monde dans lequel elle vit. L'Église se fait parole; l'Église se fait message; l'Église se fait conversation »**. Cette vocation, qui a **ses racines dans le mystère de Dieu qui, en Jésus, entre en dialogue intime avec l'homme, prend forme précisément à partir de ce dialogue, en assumant ses caractéristiques**. Il s'agit d'une **initiative libre et gratuite, qui part de l'amour, ne se mesure pas aux mérites de ceux avec qui il a été engagé, n'oblige pas, est pour tous sans distinction, connaît une marche progressive**. À l'heure actuelle, **ce dialogue – avec la société, les cultures et les sciences, avec tous les autres croyants – est particulièrement recherché car il contribue de manière précieuse à la paix.** »

DpC, 53

Questionnement pour l'atelier :

- Dans ma communauté éducative, les activités mises en œuvre dans le cadre de l'animation pastorale sont-elles isolées du reste de la vie éducative, ou reliées à ce qu'apprennent et découvrent les jeunes plus largement au sein de l'établissement ?
- À l'heure où la « transversalité » des enseignements progresse, quelle prise en compte des programmes dans l'animation pastorale ?
- Quel dialogue avec les sciences, les arts, les disciplines, dans les activités pastorales au sein de l'établissement ?
- Quel dialogue avec les enseignants et les autres éducateurs ?
- Quelles sont les occasions de « me faire conversation » avec tous dans la communauté éducative ?



Atelier 8 : Des propositions différenciées pour rejoindre chacun

« Cette nouvelle étape d'évangélisation concerne toute la vie de l'Église et se concrétise dans **trois domaines**.

a. En premier lieu, il y a le domaine de la **pastorale ordinaire**, qui se réalise dans « des communautés chrétiennes aux structures ecclésiales fortes et adaptées, à la foi et à la vie ferventes, qui rendent témoignage à l'Évangile de manière rayonnante dans leur milieu et qui prennent conscience du devoir de la mission universelle ». « Il faut aussi inclure dans ce domaine les fidèles qui conservent une foi catholique intense et sincère, en l'exprimant de diverses manières, bien qu'ils ne participent pas fréquemment au culte. **Cette pastorale s'oriente vers la croissance des croyants, de telle sorte qu'ils répondent toujours mieux et par toute leur vie à l'amour de Dieu.** »

b. Deuxièmement, il y a « le domaine des « **personnes baptisées qui pourtant ne vivent pas les exigences du baptême** », qui n'ont pas une appartenance du cœur à l'Église et ne font plus l'expérience de la consolation de la foi ». Dans ce groupe, nombreux sont ceux qui ont achevé l'itinéraire de l'initiation chrétienne et ont déjà pris part aux chemins de catéchèse ou d'éducation religieuse à l'école, pour lesquels « au-delà des méthodes pastorales traditionnelles, toujours valables, l'Église cherche à utiliser de nouvelles méthodes, avec aussi **le souci de nouveaux langages, appropriés aux différentes cultures du monde, proposant la vérité du Christ par une attitude de dialogue et d'amitié.** »

c. Troisièmement, il y a le domaine de « **ceux qui ne connaissent pas Jésus-Christ ou l'ont toujours refusé**. Beaucoup d'entre eux cherchent Dieu secrètement, poussés par la nostalgie de son visage, même dans les pays d'ancienne tradition chrétienne. Tous ont le droit de recevoir l'Évangile. **Les chrétiens ont le devoir de l'annoncer sans exclure personne, non pas comme quelqu'un qui impose un nouveau devoir, mais bien comme quelqu'un qui partage une joie, qui indique un bel horizon, qui offre un banquet désirable. L'Église ne grandit pas par prosélytisme mais "par attraction"** ». Cet élan missionnaire spontané doit être soutenu par une véritable **pastorale de la première annonce**, capable de prendre des initiatives afin de proposer explicitement la bonne nouvelle de la foi, en manifestant concrètement la force de la miséricorde, cœur même de l'Évangile, et en favorisant l'insertion de celui ou celle qui se convertit au sein de la communauté ecclésiale. »

DpC, 41

Questionnement pour l'atelier:

- Comment les « trois domaines » sont-ils pris en compte dans les activités pastorales proposées dans mon établissement ?
- De quelle façon est travaillé le projet d'animation pastorale ? En fonction de ce que l'on souhaite - ou de ce que l'on peut proposer ? En fonction du public accueilli et de ses besoins ? Quelle prise en compte, consultation, ou écoute des jeunes (et adultes) avant l'élaboration de nos propositions ?
- Que signifie pour moi l'expression : « première annonce 2 » ? Quel est son lien avec la « force de la miséricorde » ? Quel lien entre cette « première annonce » et le climat éducatif de l'établissement ?

Atelier 9: Catéchèse et culture chrétienne: une juste articulation

« L'enseignement scolaire de la religion catholique a subi d'importants changements au fil du temps. Son rapport à la catéchèse est une question de distinction dans la complémentarité. **Lorsque la distinction n'est pas claire, le risque existe que les deux perdent leur propre identité. La catéchèse « favorise l'adhésion personnelle au Christ et la maturation de la vie chrétienne. L'enseignement scolaire, par contre, transmet aux élèves des connaissances concernant l'identité du christianisme et de la vie chrétienne ».** « Ce qui confère à l'enseignement de la religion à l'école sa caractéristique, c'est qu'il est appelé à pénétrer le milieu culturel et à entrer en relation avec d'autres formes du savoir. En tant que forme originale du ministère de la Parole, en effet, cet enseignement insère l'Évangile dans le processus personnel d'assimilation, systématique et critique, de la culture ». Dans le contexte actuel, « dans de nombreux cas, celui-ci représente pour les étudiants une occasion unique de contact avec le message de la foi ». DpC 313

En tant que discipline scolaire, **il est nécessaire que l'enseignement de la religion catholique présente la même exigence de systématisme et de rigueur que les autres disciplines car, tout particulièrement dans ce domaine, l'improvisation est dommageable et doit être refusée. Il est impératif que ses objectifs soient atteints conformément aux objectifs de l'institution scolaire. Par rapport aux autres disciplines, l'enseignement de la religion catholique est appelé à faire mûrir la disposition à un dialogue respectueux et ouvert, surtout en cette période où les positions se raidissent facilement pour aboutir à de violents affrontements idéologiques.** « À travers la religion peut donc passer le témoignage et le message d'un humanisme intégral, nourri de l'identité propre et de la valorisation de ses grandes traditions, telles que la foi, le respect de la vie humaine de la conception jusqu'à son terme naturel, la famille, la communauté, l'éducation et le travail: **occasions et instruments, non de fermeture mais d'ouverture et de dialogue avec tous** et avec tout ce qui conduit au bien et à la vérité. **Le dialogue demeure la seule solution possible**, y compris face à la négation du religieux, à l'athéisme, à l'agnosticisme ».

DpC, 315

Questionnement pour l'atelier:

- Quelles distinctions entre culture chrétienne et catéchèse dans ma communauté éducative? Sont-elles toujours « nettes » pour nous? Pour les parents? Les élèves? Pour les autres adultes de la communauté éducative?
- Les différences de visées entre « culture chrétienne » (enseignement scolaire de la religion) et catéchèse nous parlent-elles?
- Au-delà de la formation à l'utilisation d'un éventuel document, quelle formation pour les personnes qui mettent en œuvre ces deux types de propositions dans l'établissement?

Atelier 10: Du bon usage du numérique...

Il est bon que les communautés s'engagent non seulement à affronter ce nouveau défi culturel, mais aussi à entrer en correspondance avec les nouvelles générations à l'aide des outils désormais couramment utilisés en matière de pédagogie. **La catéchèse a aussi comme priorité d'éduquer au bon usage de ces outils et à une compréhension plus approfondie de la culture numérique, en aidant à discerner les aspects positifs des aspects ambigus.** Aujourd'hui, le catéchiste doit être conscient que le monde virtuel peut laisser des traces profondes, notamment chez les plus jeunes ou les plus fragiles, et peut avoir une grande influence sur la gestion des émotions ou sur le processus de construction de l'identité.

La réalité virtuelle ne peut cependant pas compenser la réalité spirituelle, sacramentelle et ecclésiale vécue dans la rencontre directe entre les personnes: « nous sommes des instruments et le problème de fond n'est pas l'acquisition de technologies sophistiquées, même si elles sont nécessaires pour une présence actuelle et valide. Qu'il nous soit toujours bien clair que le Dieu auquel nous croyons, un Dieu passionné de l'homme, veut se manifester par nos moyens, même s'ils sont pauvres, car c'est lui qui agit, c'est lui qui transforme, c'est lui qui sauve la vie de l'homme ». Pour témoigner de l'Évangile, une communication authentique est nécessaire, fruit d'une réelle interaction entre les personnes.

DpC, 216-217

Questionnement pour l'atelier:

- Pour pouvoir éduquer au bon usage d'un outil, il faut pouvoir le comprendre et comprendre aussi ses utilisateurs. Quelles occasions nous donnons-nous pour cela ?
- Au-delà des « chances » et des « risques » du numérique, quel regard sur ce qu'il modifie profondément dans nos relations éducatives pastorales, familiales, et interpersonnelles ?
- Quelle place « raisonnée » pour le numérique dans nos propositions pastorales ?



Le quotidien (re) traité

Vous avez un projet immobilier dans la tête et vous vous demandez comment le mettre au service de votre projet éducatif? Eh bien, vous avez raison! Tout comme Oscar WILDE d'ailleurs quand il disait: « *Il faut toujours viser la Lune car, même en cas d'échec, on atterrit dans les étoiles* ». Reste à déterminer maintenant ce dont vous avez besoin pour réaliser ce projet. Pour vous y aider, je vous invite à méditer sur cette petite histoire intitulée:

Les filles et le château de sable

Un beau jour d'été, j'étais sur la plage et je regardais deux petites filles qui jouaient dans le sable. Elles construisaient un château de sable avec tours, passages cachés et pont-levis et l'ensemble avait vraiment fière allure. Alors qu'elles terminaient la construction du château, une grande vague est arrivée et a tout détruit, réduisant le château en un tas de sable et d'écume...

J'ai cru alors, qu'après tant d'efforts et d'ingéniosité, les fillettes commenceraient à pleurer mais, au contraire, elles coururent sur la plage, riant et jouant de plus belle.

Puis, peu de temps après, elles commencèrent à construire un autre château...



Ainsi, vous l'avez compris, lorsque nous construisons des choses et que, plus tard, une vague les démolit, les seules choses qui restent sont l'amitié, l'affection, l'entraide, la solidarité, la générosité, la loyauté, l'esprit d'équipe, la créativité et l'intelligence collective des gens qui ont participé au projet. C'est donc en impliquant chaque membre de la communauté, ou du moins un maximum, que le projet pourra être mis au service du projet éducatif. À cet égard, Laurence VANHEE, consultante belge renommée dans le monde du Management, se plaît à rappeler que « *les salariés heureux sont deux fois moins malades, six fois moins absents, neuf fois plus loyaux et 55 % plus créatifs !* »... Qu'on se le dise !

Alors, allez-y, lancez-vous dans votre projet en impliquant vos équipes pour qu'elles soient heureuses de participer (comme le faisait avec bonheur notre ancien Président Yves RUELLAN, Merci Yves !) et fixez-vous des objectifs qui vous tiennent à cœur, ceux qui vont dans le sens de vos valeurs (projet éducatif) et souvenez-vous de ce que disait Michel HERVÉ ? Chef d'entreprise du Groupe Hervé et Homme politique :

« Manager, c'est aider les salariés à être entrepreneur et non pas décider de tout ! »

Patrick BARON

Blanquette de veau facile

Ingrédients (pour 8 personnes)

2 cubes de bouillon de légumes
2 bouillons de poule
4 carottes
2 petites boîtes de champignon (coupés)
citron
farine
50 cl de vin blanc
sel
poivre
2 kg de blanquette de veau
2 oignons jaunes
2 petits pots de crème fraîche
2 jaunes d'œuf

Préparation

Faire revenir la viande dans un peu de beurre doux jusqu'à ce que les morceaux soient un peu dorés.

Saupoudrer de 2 cuillères de farine. Bien remuer.

Ajouter 2 ou 3 verres d'eau, les cubes de bouillon, le vin et remuer. Ajouter de l'eau si nécessaire pour couvrir.

Couper les carottes en rondelles et émincer les oignons puis les incorporer à la viande, ainsi que les champignons.

Laisser mijoter à feu très doux environ 1 h30 à 2 h00 en remuant.

Si nécessaire, ajouter de l'eau de temps en temps.

Dans un bol, bien mélanger la crème fraîche, le jaune d'œuf et le jus de citron. Ajouter ce mélange au dernier moment, bien remuer et servir tout de suite.







« Étant donné la corrélation entre l'espace et la conduite humaine, ceux qui conçoivent des édifices, des quartiers, des espaces publics et des villes, ont besoin de l'apport de diverses disciplines qui permettent de comprendre les processus, le symbolisme et les comportements des personnes. La recherche de la beauté de la conception ne suffit pas, parce qu'il est plus précieux encore de servir un autre type de beauté : la qualité de vie des personnes, leur adaptation à l'environnement, la rencontre et l'aide mutuelle. Voilà aussi pourquoi il est si important que les perspectives des citoyens complètent toujours l'analyse de la planification urbaine. »

*Pape François
Encyclique Laudato Si'
Chap. III - § 150*

S y n a d i c
2-4, rue Chaintron
92120 MONTROUGE
Tél. 01 55 48 04 57
Fax : 01 55 48 04 58
contact@synadic.fr
www.synadic.fr

